

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Continuous pagination.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE.

TOME I.

JUIN, 1842.

No. 4.

## ANTIQUITÉS AMÉRICAINES.

### LES MEXICAINS OU AZTEQUES.

La division de l'année plus exacte que celle des Grecs et des Romains ; une écriture idéographique ; le papier de pita, la manière de travailler des blocs immenses de pierres, les cartes géographiques de leur pays et de ceux que leurs ancêtres avaient parcourus ; leurs villes, leurs chemins, leurs digues, leurs canaux ; leurs immenses pyramides, très exactement orientées ; leurs institutions civiles, militaires et religieuses, tout donne à ces peuples le droit d'être considérés comme les plus policés que les Européens aient trouvés dans tout le Nouveau-Monde. Leurs monumens, après être restés presque dans l'oubli, depuis la conquête du Mexique jusqu'à la publication du mémorable voyage de M. le baron de HUMBOLDT, qui en a signalé l'importance, viennent d'attirer de nouveau l'attention des savans de l'Europe et de l'Amérique, et un illustre et savant amateur anglais, lord KINGSBOROUGH, a eu la noble idée de les décrire tous, dans un ouvrage dont la magnificence ne le cède qu'au beau travail de la commission d'Égypte.

Avant de parler de ces monumens, arrêtons nous un moment à considérer la splendeur et l'étendue de la ville ancienne, sur les ruines de laquelle s'est élevée la moderne capitale du Mexique. " Animés, dit M. de Humboldt, de ce même esprit de destruction que les Romains montrèrent à Syracuse, à Carthage et en Grèce, les conquérans espagnols ne crurent avoir achevé le siège de *Tenochtitlan* qu'après en avoir rasé les bâtimens.

Orné de nombreux *teocallis* (ou temples), qui s'élevaient en forme de pyramides, entourré de chaussées ou digues, situé presque au milieu du lac de Tezcuco, sur des flots ornés de verdure, recevant dans ses rues, à chaque heure, des milliers de bateaux qui vivifiaient cette vaste nappe d'eau salée, l'ancien *Tenochtitlan* devait ressembler à quelques villes de Hollande, de la Chine, ou du delta inondé de la basse Égypte. Trois chaussées principales, de la largeur de deux lances, l'unissaient au continent. De beaux aqueducs amenaient l'eau douce à la ville : on reconnaît encore les restes de celui à double tuyau qui passait près de Cherubusco. Les rues principales étaient larges et alignées ; quelques unes, comme à Venise, étaient moitié à sec et moitié occupées par des canaux navigables garnis de ponts de bois très bien faits, et si larges que dix hommes à cheval y pouvaient passer à la fois. Les maisons,

basses comme celles de Péking et autres grandes villes de l'Asie, étaient construites, partie en bois, partie en *tetzonlli*, pierre spongieuse, légère et facile à briser. D'après un fragment du plan de Tenochtitlan que MONTEZUMA fit lever pour CORTÈZ, et que M. BÉULLOCH a retrouvé de nos jours, on voit que cette ville était divisée en carrés réguliers formés par les rues principales et par les canaux. Dans chaque carré s'élevait un temple ou téocalli.

Le temple principal était dédié à *Fezcallipoca*, la première des divinités aztèques après *Féoll*, qui est l'être suprême et invisible, et à *Huitzilapochli*, le dieu de guerre. Il avait été érigé seulement six ans avant la découverte de l'Amérique par COLOMB. Il occupait le centre de la ville, et Cortez affirme que dans l'enclos de murailles qui l'entourait, en formant un carré, une ville de 500 feux aurait pu être élevée. Les murs, de chaux et de pierres, étaient fort épais, hauts de huit pieds, et ornés de niches, et de quantité de figures en pierres, qui représentaient des serpens; ce qui lui avait fait donner le nom de *Coalepauilli*, ou muraille des serpens. Ce temple avait quatre portes, qui répondaient aux quatre points cardinaux. Au centre de l'enceinte s'élevait une pyramide tronquée, haute de 54 mètres, et large de 97, à sa base. Un escalier conduisait au sommet, qui avait sept à huit toises en carré: il renfermait deux chapelles magnifiques, ouvertes par devant, et surmontées d'une belle construction en bois très élevée. Les deux idoles contenues dans les chapelles étaient de pierre, d'une stature colossale et d'une difformité affreuse. Le centre de cet espace contenait une pierre verte pyramidale, haute de cinq palmes, sur laquelle on immolait la victime. Cinq mille personnes étaient attachées au service du temple et y avaient leur logement. Parmi les temples, au nombre de 39, qui entouraient le temple principal, et que Cortez a cru en être des parties, on distinguait celui de *Quezalcoatl*, le dieu qui présidait à l'air; il était de forme ronde, et sa porte représentait la gueule ouverte d'un serpent. Devant la première entrée du temple principal, on voyait un vaste édifice, tout revêtu des têtes des individus qui avaient été sacrifiés. Le grand sacrificateur était seul autorisé à frapper les victimes; il leur arrachait le cœur encore palpitant, et l'offrait aux dieux: les membres de la victime étaient alors divisés entre les assistants, comme un festin digne de ces infernales divinités.

Le palais principal, résidence ordinaire de Montezuma, était construit en pierre et en chaux, et, comme ceux de l'empereur de la Chine, composé d'un grand nombre de maisons spacieuses, mais peu élevées. Il avait cinq grandes portes à chacune des quatre façades qui le décoraient; trois vastes cours le divisaient intérieurement; celle du milieu était ornée d'une belle fontaine. On y trouvait de grandes salles et plus de mille chambres. Quelques

unes de ces pièces étaient incrustées des marbres les plus fins, d'autres de pierres rares : les poutres et les parquets étaient de cèdre, de cyprès et d'autres bois parfaitement travaillés et sculptés. Suivant un témoin oculaire digne de foi, il y avait une salle assez grande pour 3000 personnes. Outre ce palais, Montezuma en avait d'autres dans l'intérieur de la capitale ou en dehors. Il avait, dit M. Beulloch, non seulement un sérail pour ses femmes, mais des logemens pour tous ses ministres et conseillers et pour tous les officiers de sa maison et de sa cour, aussi nombreuse que brillante ; et de plus des maisons pour recevoir les seigneurs étrangers qui le visitaient, et particulièrement les deux rois alliés.

Deux vastes bâtimens étaient en outre destinés, l'un aux oiseaux paisibles, l'autre à ceux de proie, aux quadrupèdes et aux reptiles. Ces ménageries paraissent avoir été les plus magnifiques du monde. La première contenait plusieurs chambres et des galeries soutenues par des colonnes de marbre d'une seule pièce. Les galeries donnaient sur un jardin dans lequel, au milieu de massifs d'arbustes, dix viviers, les uns d'eau douce, les autres d'eau salée, recevaient les oiseaux aquatiques de rivières et de mer. Dans les autres parties du bâtiment, on nourrissait un nombre prodigieux d'oiseaux de toute espèce. Cortez dit que 300 hommes étaient employés à les soigner et à recueillir leurs plumes, en certaines saisons. C'est avec leur plumage qu'on faisait ces fameuses mosaïques qui firent justement l'admiration des Espagnols. Des médecins étaient chargés d'observer les maladies de ces animaux et d'y appliquer de prompts remèdes. Les salles et les chambres de cette maison singulière étaient en nombre si prodigieux, que ce conquérant atteste que deux grands monarques, avec toute leur suite, auraient pu y loger.

L'autre bâtiment, destiné aux bêtes féroces, avait de vastes cours pavées en carreaux de dalles et divisées en appartemens. Dans l'une on nourrissait tous les oiseaux de proie, depuis l'aigle royal jusqu'à la crescerelle : plusieurs individus de chaque espèce. Ces oiseaux étaient distribués suivant leurs familles dans des chambres souterraines de six pieds de profondeur et de plus de 16 en largeur et en longueur. Près de 500 dindons étaient tués tous les jours pour la nourriture de ces oiseaux. Le même édifice renfermait un grand nombre de salles basses dans lesquelles de fortes cages de bois contenaient des loups, des chats sauvages, les espèces que les premiers Espagnols ont nommées lions et tigres, et une foule d'autres bêtes féroces, que l'on nourrissait avec d'autres animaux et avec les entrailles des victimes des sacrifices humains. On y voyait aussi des crocodiles et des serpens : ces derniers étaient gardés dans de grandes tonnes ou vaisseaux, et les crocodiles dans des étangs fermés de murailles. Il y avait en outre plusieurs viviers pour les poissons, dont deux fort beaux existent encore. Tous ces palais étaient entourrés de beaux jardins, où l'on cultivait toute espèce de fleurs,

d'herbes odoriférentes et de plantes médicinales. Il y avait aussi des bois clos de murs pour les chasses de l'empereur.

L'arsenal était un vaste bâtiment rempli de toutes les sortes d'armes offensives et défensives dont ces peuples faisaient usage, ainsi que des ornemens et des enseignes militaires. Un nombre surprenant d'ouvriers y étaient employés à fabriquer ces armes et d'autres objets. Des artistes, tels que sculpteurs, peintres, orfèvres, ouvriers en mosaïque et autres, travaillaient constamment pour la cour. Un district entier n'était peuplé que de danseurs, que l'on élevait pour le plaisir de l'empereur.

Le marché était entourré d'un portique immense, sous lequel on exposait toutes sortes de marchandises, des comestibles, des ornemens en or, en argent, en pierres fines, en os, en coquilles et en plumes, de la fayence, des cuirs et du coton filé. On y trouvait des pierres taillées, des toiles, des bois de charpente. Il y avait des ruelles pour le gibier, d'autres pour les légumes et les objets de jardinage. On voyait des maisons où des barbiers rasaient avec des rasoirs faits en obsidienne. D'autres maisons ressemblaient à nos boutiques de pharmaciens, dans lesquelles on vendait des médecines toutes préparées, des onguens et des emplâtres. Il y avait aussi des maisons où l'on trouvait à manger et à boire en payant. Pour éviter la confusion, chaque genre de marchandises se vendait dans un lieu séparé ; tout s'y vendait à la mesure d'étendue ou de capacité, jamais au poids. Au milieu de la grande place était une maison qu'on pourrait appeler le palais de justice ; dix ou douze personnes y siégeaient en permanence, et jugeaient les disputes suscitées par la vente des marchandises. D'autres personnes se tenaient continuellement dans la foule, pour voir si l'on vendait à juste prix. Les Espagnols ont vu briser de fausses mesures saisies aux marchands. On doit ajouter que la plus grande propreté régnait non seulement dans le marché, dans les palais impériaux, mais aussi dans tout le reste de la ville.

Tel était l'état de Tenochtitlan, l'année 1520, d'après la description de Cortez et de BERNAL DIAZ, dont la véracité a été confirmée par les vestiges qui, à Tezcuco et en d'autres endroits, montrent par analogie quelle était sa magnificence.

*A continuer.*

---

## PAULIN,

### OU LES HEUREUX EFFETS DE LA VERTU.

Je me rendis sur le champ chez M. Broucke ; je ne marchai pas, je volai ; tant il est vrai que le plaisir d'une bonne action nous transporte et nous donne des forces plus qu'extraordinaires. M. Broucke fut un peu étonné de me voir lui présenter la somme que lui devait

M. Wilths.—Qui m'envoie cet argent ? me dit-il.—M. Wilths lui-même.—Ah ! ah ! je savais bien qu'en le pressant il trouverait les moyens de me payer. Développez-moi ces rouleaux ; comptez-moi les pièces qu'ils contiennent ; car vous devez savoir, mon enfant, que l'argent vaut la peine d'être compté.

Je ne me le fis pas répéter ; il m'était aisé de m'apercevoir que M. Broucke était un de ces hommes qui tiennent beaucoup aux espèces, et dès qu'elles furent bien examinées et bien comptées, il me remit la lettre de change, que je m'empressai de porter au capitaine Wilths. Il serait difficile de peindre la reconnaissance dont était pénétré ce généreux Anglais ; il ne me la manifestait pas par de vaines protestations ; mais elle se peignait dans tous ses traits, d'une manière si expressive, que je lisais tout ce qui se passait dans son cœur.—Vous dinerez avec moi, Monsieur Paulin.—Monsieur, je ne puis avoir cet honneur.—Vous dinerez avec moi, et un refus de votre part me donnerait un trop grand chagrin : si vous avez quelques affaires, vous pouvez y vaquer ; vous vous trouverez ici à une heure précise.—Monsieur, puisque vous l'exigez, j'aurai cet avantage.

Je me hâtai d'aller rendre compte au père Bertrand et à sa femme du succès de ma démarche : ils pleurèrent de joie, et applaudirent de toute leur âme à la bonne action que je venais de faire, et leur assentiment me sembla y ajouter un nouveau prix.

En sortant de chez mes dignes amis, je guidai mes pas vers la maison, très inquiet de la réception que me ferait Henriette, et je n'étais pas sans crainte qu'elle ne me montrât beaucoup d'humeur, en apprenant que j'avais disposé des trois quarts de mon capital en faveur de M. Wilths.

Henriette sortait de la maison comme j'y allais entrer : je m'approchai d'elle, en lui demandant : êtes-vous toujours, ma bonne amie, indisposée contre moi ?—Je n'ai rien à vous répondre, Monsieur.—En ce cas, notre conversation est déjà finie.—Ce dont vous n'êtes pas fâché.—Vous montrez bien de l'humeur, Henriette.—C'est que cela me plait. Au surplus, vous n'en avez pas vous, M. Paulin.—Non ; je n'ai qu'un seul regret, c'est celui de vous voir fâchée contre moi.—C'est ce dont vous vous souciez peu.—Vous ne me rendez pas justice, Henriette.—Que trop ; pourquoi êtes-vous sorti si matin de la maison ?—Pour aller faire ma visite à maître Bertrand et à sa femme ; vous n'ignorez pas les obligations sacrées que j'ai à remplir envers ces estimables gens.—Non, pas plus que je n'ignore que vous avez été avec eux à la messe de sept heures, et qu'ensuite vous êtes retourné chez eux y prendre deux cent-cinquante louis, que vous vous êtes empressé d'aller offrir à M. Wilths, qui s'est déterminé à les accepter.—C'est l'exacte vérité, Henriette, et sans chercher à pénétrer comment ceci est parvenu à votre connaissance, je me contenterai de vous avouer que les choses

sont telles.—Recevez-en mon sincère compliment, Monsieur, et souvenez-vous qu'il n'existe maintenant rien de commun entre nous.

Henriette, après m'avoir parlé ainsi, me quitta, malgré toutes les instances que je fis pour la retenir. Mon cœur était percé des traits les plus poignants ; je ressentais une violente douleur en envisageant cette rupture, et la douceur que me faisait éprouver ma bonne action venait d'être empoisonnée par l'idée de perdre pour jamais le cœur de mon amie. Je rentrai dans la maison accablé des plus cruels soucis, mais cependant sans éprouver le moindre regret de ce que j'avais fait. Est-il possible, me disais-je intérieurement, qu'une femme, un être sensible, que la nature créa pour le bonheur de l'homme, pour sa consolation, puisse se décider à rompre les doux nœuds d'un tendre attachement, sur un motif de vil et sordide intérêt ? Ah ! Henriette, loin de me blâmer d'avoir été utile, d'avoir rempli un devoir sacré envers mon semblable, vous eussiez dû y applaudir. Ce ne sont point les qualités du cœur que vous distinguez dans celui qui ne respire que pour vous, mais simplement les frivoles avantages de la fortune. Non, vous ne m'aimâtes jamais ! qui pourrait croire à un sentiment qui s'efface avec la promptitude de l'éclair. Cruelle amie ! est-ce ainsi que je vous aime ? Non, le sentiment qui m'attache à vous est bien différent ; et malgré les torts dont vous vous rendez coupable envers moi, vous m'êtes encore chère. Il ne dépend pas de moi de les rompre ces liens, et je sens qu'il me faudrait de pénibles efforts pour y parvenir.

M. Durant, notre premier commis, étant entré dans ma chambre pour me donner l'ordre des opérations du lendemain, s'aperçut du trouble qui m'agitait.—Qu'est-ce donc, mon ami ? la petite tracasserie d'hier soir aurait-elle des suites ?—De très grandes ! Henriette a rompu avec moi.—Petits déniéls d'amans, cela se raccommoiera.—J'en doute.—Moi, je n'en doute point. Henriette a pris au sérieux l'intérêt que vous témoignâtes hier au capitaine Wilths ; je crois, en vérité, que la pauvre fille s'est mis dans tête que vous prêteriez les deux mille écus.—Elle m'a bien jugé.—Plaisanterie, vous ne disposeriez pas d'une somme aussi forte.—J'en ai disposé.—En vérité, M. Paulin, je ne sais si je dois vous blâmer ou vous féliciter. Votre procédé est bien rare, et je pense que vous aurez peu d'imitateurs.—Tant pis.—Je conviens que l'obligance est une grande vertu, et il faut espérer que M. Wilths sentira tout le prix du service que vous lui avez rendu.—Ce prix, je l'ai reçu à l'instant même, où j'ai été assez heureux pour lui être utile.—J'admire votre caractère et votre façon d'agir ; je n'aurais pas la force de sacrifier, comme vous, mes espérances au plaisir d'obliger ; mais Henriette vous rendra justice et saura apprécier votre action.

M. Durant m'engagea à lui faire le détail de mon entrevue avec

M. Wilths; je lui donnai cette satisfaction : il me blâma de n'avoir point accepté un titre pour garantie de ma somme, et chercha à me déterminer à en accepter un, ne doutant pas que le capitaine ne me réitérât l'offre qu'il m'avait faite de me souscrire un billet.

Je quittai M. Durant pour me rendre à l'invitation de M. Wilths. Ce digne homme me reçut avec transport, et je dois avouer que les élans de son cœur me firent oublier les procédés d'Henriette. Notre dîner se prolongea jusqu'à l'heure du départ de la barque d'Ostende, où je conduisis M. Wilths, qui devait prendre dans cette ville le paquebot de Margate,\* pour se rendre en Angleterre. En me disant adieu, le capitaine m'embrassa, en m'assurant que dans six semaines au plus, je recevrais mon argent et de ses nouvelles.

Toute la ville de Dunkerque était informée dès le lendemain du prêt que j'avais fait : les uns applaudissaient à mon action, les autres la blâmaient : quant à Henriette, je ne pus obtenir d'elle une seule parole, et si quelquefois ses regards tombaient sur moi, ils n'exprimaient que la colère et le dédain : j'étais outré contre elle, mais je ne pouvais me défendre de l'aimer.

Six semaines s'écoulèrent et je ne reçus aucune nouvelle du capitaine Wilths; je n'ignorais pas qu'Henriette saisissait toutes les occasions de donner un libre cours à son indignation contre moi; le silence de l'Anglais était pour elle un triomphe; elle avait prévu que mes fonds ne me rentreraient jamais; j'étais un extravagant qui avait sacrifié l'amour et la fortune à la ridicule manie de jouer l'homme aux grands sentimens. Je croyais souffrir tout ce qui était possible, en raison de son indifférence, mais l'amour me réservait un tourment plus cruel; la jalousie, cette sombre déité, qui fait la pâture du cœur des amans, vint dévorer le mien. J'ai dit que nous étions trois commis employés dans le magasin; je m'aperçus que le troisième, que l'on nommait Robert, faisait à Henriette une cour assidue, que ses soins étaient reçus avec une sorte de plaisir. Robert était un garçon de mon âge, d'une figure commune, d'un esprit borné, d'un caractère rustique, et ayant une grande analogie, quant à l'amour des espèces, avec Henriette. L'un et l'autre s'aperçurent des tourmens que me faisait éprouver la jalousie. Henriette n'affecta que plus de dédain envers moi; et Robert, qui jusqu'alors s'était contraint pour se circonscrire dans les bornes de l'honnêteté, devint insolent et railleur; ce qui excitait entre nous des scènes d'autant plus violentes, que ma jalouse sureur me faisait sortir des règles de la prudence. M. Durant mettait en usage tous les moyens pour ramener parmi nous la tranquillité; mais Henriette, toujours dominée par son ressentiment, saisissait les occasions de

---

(\*) Ville du comté de Kent, en Angleterre, à l'embouchure de la Tamise, avec des bains très fréquentés.



nous mettre aux prises, en protégeant ouvertement son nouveau favori, qui, fier d'être soutenu par elle, ne connaissait plus les bornes de l'honnêteté.

*A continuer.*

## LA SANTÉ IMAGINAIRE. (Suite.)

D'APRES ces observations, quiconque tient à la rondeur de la forme, saura comment obtenir cette qualité désirable. Nous ne sommes pourtant pas assez prévenu pour dire que la corpulence ne procure aucun avantage : un homme gras peut tomber dans l'eau avec moins de danger qu'un homme maigre : la graisse étant de sa nature plus légère que les muscles, l'homme gras n'a pas besoin, comme l'homme maigre, d'une couple de vessies bien remplies d'air, ou d'un morceau de liège, pour se tenir flottant à la surface de la mer ou d'une rivière.

Comme la graisse diminue pour l'homme en qui elle abonde, le danger de se noyer, de même elle le préservera pour un temps des effets d'un froid intense, parce que jusqu'à un certain point elle met la chair à l'abri de l'intempérie de l'air. La graisse rend les jointures souples et plus propres au mouvement ; elle empêche la friction des parties contiguës, les tenant toujours moites et flexibles : elle communique à la peau un poli qui la rend molle et douce au toucher, et faisant l'effet de l'huile dont se frottent les sauvages, la défend contre l'âpreté déchirante d'un vent glacé ; elle unit en masses compactes les fibres musculaires, et empêche qu'ils ne s'entrelacent confusément ensemble ou avec les petits nerfs et vaisseaux dont elles sont partout accompagnées : elle sert de coussin mou et compressible pour s'asseoir et se reposer avec aise et agrément ; elle empêche les rides, en arrondissant ou potelant agréablement le visage, les mains et autres parties du corps ; enfin, elle ajoute à la blancheur du teint, en conséquence de la transparence de la peau. Ce sont là des avantages réels et positifs sans doute, mais qui ne s'attachent qu'à un certain degré d'embonpoint, et non à l'excessive réplétion.

QUESNAY calculait qu'une personne adulte, dans son état naturel, devait avoir environ huit livres de graisse. Le poids de l'homme, l'un portant l'autre, est d'environ cent soixante livres : que dire donc de ces individus qui ont pesé jusqu'à quatre, cinq, et même six cents livres, sinon qu'ils étaient immensément éloignés de l'état de nature et de santé ? On a vu des hommes et des femmes ayant sous la peau de la graisse ou chair grasse de six pouces d'épaisseur, et pareille chose se rencontre dans certaines espèces d'animaux : on a engraisé des porcs au point que leur peau était à quinze pouces de leurs os : le poids d'un bœuf resté maigre

est de cinq à six cents livres ; mais on peut lui faire acquérir assez de graisse pour peser près de trente quintaux (3360 lbs.) ; ce qui est la moitié du poids ordinaire d'un éléphant.\*

Ces étonnantes déviations de la marche de la nature ne peuvent être accompagnées de résultats avantageux, comme l'ont remarqué les médecins de tous les temps : c'est une observation aussi ancienne qu'HIPPOCRATE, que lorsque la santé est parvenue au plus haut degré, comme dans les replets athlètes, elle est précaire, parce qu'elle ne peut alors éprouver aucun changement qui ne soit pour le pis. CELSE regardait une figure carrée, ni trop grasse, ni trop maigre, comme la plus désirable. SANCTORIUS observe qu'après que le procédé journalier de la digestion est achevé, un homme doit peser autant qu'il pesait avant, s'il est en parfaite santé. Mais comment cela pourrait-il être chez ceux qui, après chaque repas, ajoutent à leur pesanteur une quantité considérable de sucs superflus ?

En faisant l'énumération des dangers auxquels sont exposées les personnes excessivement replettes, nous nous contenterons de rapporter les observations des médecins, sans ajouter ni applaudir à leurs sinistres prédictions. Hippocrate savait par expérience que les personnes excessivement grasses sont plus sujettes à mourir de mort subite que celles qui le sont moins ; c'est ce qu'il dit en plusieurs endroits de ses écrits. BOERHAAVE attribue les apopléxies auxquelles sont sujettes les personnes corpulentes, à l'obstruction de la circulation du sang à travers les vaisseaux comprimés par la graisse. Le sang, arrêté par cette pression, s'accumule dans les endroits où il n'y a pas de graisse pour empêcher l'expansion des vaisseaux ; et comme la cervelle ne devient jamais grasse, le sang s'amasse dans les vaisseaux qu'elle contient, et les étend à un tel degré qu'ils viennent à se rompre ; d'où provient fréquemment et immédiatement l'apopléxie. HALLER mentionne comme un fait généralement connu, que l'apopléxie est la maladie la plus à craindre pour les personnes chargées de trop d'embonpoint. Les annales de la médecine font mention d'un individu pesant plus de six cents livres, dont la veste aurait pu se boutonner aisément autour de sept hommes de grosseur ordinaire : malgré sa prodigieuse grosseur, cet individu était remarquablement alerte et agile, mais il n'en mourut pas moins d'apopléxie avant l'âge de trente ans. Si Louis COUPE n'était pas mort d'apopléxie, et assez jeune encore, la chose eût été étonnante au dernier degré ; cet homme pesait huit cents livres ; la circonfé-

---

\* M. PRENDERGAST, avitailleur de la garnison, a en sa possession un bœuf d'une prodigieuse grandeur. Le poids de cet animal, colosse de l'espèce, est de 3115 livres. Le propriétaire se propose de le tenir à l'anglais jusqu'au printemps de 1842. S'il ne lui arrive point d'accident, il sera probablement le plus pesant qu'on aura tué en Canada. — *Gazette de Québec.*

renco de son corps était de huit pieds, et après sa mort, on lui trouva entre treize et quatorze pouces de graisse, à partir de la surface extérieure des muscles abdominaux.

L'assoupissement est encore un des inconvéniens auxquels sont assujettis les gens trop replets. Boerhaave eut une fois une entrevue avec un médecin que l'usage trop fréquent de la saignée avait rendu extrêmement gras, et si léthargique, qu'il s'assoupit dix fois durant leur entretien. ATHÈNEE rapporte de DÉMYS, tyran d'Héraclée, qu'il était devenu si enclin au sommeil, en conséquence de son excessive corpulence, qu'on ne pouvait le tenir éveillé qu'au moyen de longues épingles, allant à travers le gras jusqu'à la chair vive.

L'insensibilité va de pair avec cette infirmité ; car alors la graisse couvrant et enveloppant les nerfs, les objets sensibles ne les peuvent toucher qu'imparfaitement, et les sensations sont de même imparfaites. La graisse comprime encore et paralyse les muscles, en enlevant aux nerfs le pouvoir de les mettre en mouvement. NICOMACHE, de Smyrne, devint, par excès de réplétion, incapable de se mouvoir, et nous avons vu souvent en Angleterre la même cause produire le même effet. Au contraire, les animaux maigres, qu'on serait tenté de regarder comme faibles, tels que les lévriers, les coursiers, les cerfs, &c., se font remarquer par leur agilité, et semblent plutôt voler par les airs que fuir sur la surface de la terre.

Comme une surabondance de graisse comprime les poumons, il est facile de se rendre raison de la difficulté de respirer qu'éprouvent les personnes corpulentes, et pourquoi il leur arrive d'être suffoquées soudainement. Ce qui a lieu par rapport aux ortolans et autres oiseaux susceptibles d'engraisser prodigieusement, a également lieu par rapport aux hommes ; ARISTOTELE fait mention d'un individu qui fut suffoqué par sa graisse, qui avait six pouces d'épaisseur ; et DIONYS observe que les enfans à la mamelle sont quelquefois enlevés de la même manière, parce que le lait contient beaucoup de particules butyreuses qui se transforment aisément en graisse. Hippocrate n'ignorait pas ce genre de mort : les personnes trop replettes, dit-il, sont souvent enlevées par des fièvres inflammatoires et la courte haleine, et meurent généralement de mort subite.

Les gens corpulents ont aussi à craindre la rareté du sang : les sucs alimentaires sont chez eux disposés dans la substance cellulaire en trop petite quantité et dans un état de crudité, pour ainsi dire, à cause de la diminution d'énergie dans les organes digestifs. Les vaisseaux sanguins sont, en outre, trop comprimés par la graisse pour pouvoir contenir beaucoup de sang. Boerhaave fait, à ce sujet, une distinction fondamentale entre les personnes grasses et les pléthoriques : " les personnes corpulentes, dit-il, sont regardées comme sanguines, parce que le moindre exercice les met hors d'haleine, que la plus légère circonstance leur porte le sang à la

tête, et qu'elles sont très sujettes à l'apopléxie." Tout cela prouve simplement que le sang ne circule pas librement par les vaisseaux rétrécis, mais non que ces vaisseaux contiennent une trop grande quantité de ce fluide. Cette observation est d'utilité pratique. Si la saignée est utile aux gens sanguins, elle est contraire à ceux qui sont surchargés de graisse, si ce n'est dans des cas semblables à celui que rapporte Boerhaave, qui, au moyen de la saignée, sauva la vie à un homme excessivement replet. Cet homme s'était échauffé par un exercice trop violent en été ; la graisse fondue s'était répandue dans les vaisseaux, et les avait tendus au point d'occasionner une apopléxie qui fut guérie par la saignée.

"Enfin, dit Haller, l'excèsive corpulence cause l'Hydropisie, et c'est ordinairement de cette maladie que meurent les gens chez qui une obstruction des vaisseaux sanguins empêche la réabsorption des fluides gazeux. Finalement, l'on a fait des observations qui prouvent que l'accumulation de la graisse peut occasionner la formation de calculs dans les reins,

*La fin du No. prochain.*

## LES VOYAGES. (Suite.)

"JEUNE homme, interrompt le capitaine, si vous avez vu des Chinois en Europe, et il accompagna ce mot d'une grimace de dédain, y avez-vous vu aussi des corsaires ?

Non, capitaine.

"Eh bien ! alors, écoutez ce que je vais raconter, et tâchez d'aller voir de pareils hommes, s'il s'en trouve à Calais.

"Le brick danois *Anna*, capitaine Koll, se trouvait à Bahia (*Brésil*), au mois d'Octobre, 1334 : le 20 du même mois, il se disposait à quitter ce port pour Fernambuco, afin d'y compléter son chargement et retourner ensuite en Europe. Vers midi, le capitaine Koll reçut à bord la visite d'un homme enveloppé d'un manteau à demi usé, qui demanda la faveur d'un entretien particulier. Le capitaine fit éloigner son mousse, invita l'étranger à s'asseoir, et après plusieurs paroles insignifiantes, l'homme au manteau expliqua en ces termes le sujet de sa mission : "Je suis Florentin, je m'appelle FERNETTI ; depuis deux mois, je montre à Bahia un cabinet de figures en cire ; mais je fais peu de chose dans cette ville. J'ai même contracté quelques dettes qu'il m'est impossible de payer en ce moment. Je voudrais aller à Fernambuco, où je suis certain de gagner beaucoup d'argent, et de pouvoir satisfaire mes créanciers de Bahia. Ces Brésiliens sont impitoyables ; j'aurais beau leur donner ma parole d'honneur de leur envoyer de Fernambuco le montant de leurs créances, ils ne me croiraient pas, et je suis informé que demain ils doivent faire saisir mon cabinet. Pour sortir d'embaras, j'ai résolu de partir secrètement ; votre navire

doit mettre à la voile demain, avant le lever du soleil; je vous promets, à mon arrivée à Fernambuco, de bien reconnaître le service que vous m'aurez rendu, si vous consentez à recevoir, à la nuit tombante, les cinq caisses de figures que j'aurai le soin de tenir prêtes, et qu'il sera facile d'embarquer sans que la douane s'y oppose, attendu qu'un des gardiens du port est mon compatriote, et favorisera mon départ par tous les moyens propres à assurer le succès de ma fuite." Après quelques difficultés, dont l'adroite Florentin triompha sans peine, le capitaine danois consentit à recevoir le nouveau *Curtius* et son cabinet : les dispositions furent prises en conséquence, et le soir du même jour, le cabinet de figures et son propriétaire furent installés dans les emménagemens du brick.

"A neuf heures du matin, on leva l'ancre, et le navire fit voile avec bon vent pour sa destination. Pendant la première journée il ne se passa rien de remarquable à bord. Le Florentin causait familièrement avec l'équipage, s'informait avec adresse de la valeur de la cargaison, et faisait de fréquentes descentes dans la cale, pour s'assurer, disait-il, que ses caisses n'étaient point exposées à des avaries. Vers le soir, les allées et venues continuelles de Florentin excitèrent quelques soupçons, sans toutefois qu'on y attachât trop d'importance. Qu'avait-on à craindre d'un homme seul et sans armes, au milieu de dix marins forts et robustes? A minuit, lorsqu'une partie de l'équipage était livrée au sommeil, l'homme de quart entendit un grand remuement dans la cale; il voulut prévenir le capitaine, qui était descendu dans sa chambre, mais il n'en eut pas le temps : il distingua même, au milieu du tumulte, la voix du capitaine qui appelait du secours. Avant qu'on eût le temps de se reconnaître, on vit sur le pont une douzaine d'hommes armés jusqu'aux dents, qui frappaient d'estoc et de taille tous les marins qu'ils rencontraient. En peu de temps ils furent en possession du navire. Le capitaine, le second, deux matelots, et le maître d'équipage avaient perdu la vie dans cette terrible mêlée : leurs corps furent jetés à la mer. Le mousse et un autre matelot, qui ne s'étaient point endormis, profitèrent du tumulte général; ils se jetèrent dans le canot, et s'éloignèrent à force de rames du rivage, sans provisions, sans boussole et abandonnant au hasard le soin de leur destinée. La fortune ne leur fut pas contraire : ils atteignirent la côte du Brésil, et firent au consulat de leur nation le rapport des événemens dont ils avaient été les témoins.

"Des renseignemens postérieurs ont fait connaître que le soi-disant Florentin était un pirate dont le navire avait été brisé sur la côte; qu'il avait échappé au naufrage avec une douzaine de ses complices, et que les prétendus caisses de figures en cire qu'il avait mises à bord du brick danois, renfermaient ses compagnons, qu'il avait fait embarquer de nuit, pour les soustraire à tous les regards."

"Est-ce là tout, reprit GRIFFITHS d'un air dédaigneux, et après avoir trois fois vidé son verre pendant le récit du capitaine.

« N'est-ce pas assez, demanda Tony, d'un ton provocateur.

J'ai oui parler d'un naufrage qui n'est pas plus intéressant, me hâtai-je d'ajouter, pour détourner la discussion et prévenir une querelle imminente : néanmoins il présente quelque chose de curieux ; car la navigation s'est faite sur un glaçon.

— Sur un glaçon !

— Oui, mes maîtres, et voici ce qu'en racontait le journal où j'ai lu la chose.

Lorsque la mer d'Azow est gelée, les pêcheurs, dans plusieurs endroits de la côte orientale de cette mer, s'établissent sur la glace même. Il arrive qu'à la suite des dégels subits et des vents violents de l'Est, des glaçons portent des hommes, et des cabanes de pêcheurs se détachent de la côte et sont emportées dans la haute mer. Quelques pêcheurs sont jettés sur le rivage opposé ; la plupart périssent. L'hiver dernier, on vit un de ces malheureux sur un glaçon fragile, porté du détroit de Kertele dans la mer Noire. De la côte on remarqua son désespoir, on entendit ses lamentations, mais il n'y avait aucun moyen de le sauver. Au mois de décembre 1830, un autre événement semblable a eu lieu dans la mer d'Azow.

Un Cosaque de la mer Noire, nommé Jean POTAPENKO, du village de Grivennoe, se trouvait dans un établissement de pêcheurs, situé près d'Atchouwie. Le 25 décembre, la glace, à la suite de grandes gelées, paraissant très ferme, il alla examiner les filets tendus dans les ouvertures pratiquées dans la glace, à un quart de lieue de distance de la côte. Tout en s'occupant de son travail, il remarqua que le glaçon sur lequel il se trouvait s'était détaché et voguait avec rapidité sur la surface de la mer. N'apercevant aucun moyen de salut, il se résigna à la volonté du ciel, et attendit la mort avec calme. Il passa six jours dans cette cruelle attente, et quoiqu'il eût avec lui un morceau de pain, cependant sentant une répugnance invincible à prendre de la nourriture, il n'en mangea point, et ne fit qu'étancher la soif qui le dévorait, en buvant de l'eau de pluie qui remplissait les crevasses du glaçon sur lequel il se trouvait. Il était chaudement habillé dans un temps de dégel ; il ne souffrit donc presque pas du froid : il dormit très peu, et cela assis sur la glace. Le septième jour, il aperçut une côte fort escarpée, et résolut de s'en approcher en marchant sur la glace ; mais la fatigue et l'épuisement le firent souvent tomber en défaillance. Pendant ce temps, le glaçon flottant s'attacha fortement à la glace solide qui bordait le rivage, et le neuvième jour de cette étrange navigation, le 2 janvier 1830, Potapenko descendit sur le rivage, près du cap Karandip, entre Kertele et Arabat, et gagna le village tartare le plus proche, d'où il fut conduit à Théodosie et ensuite à Kertele. C'est ainsi que fut sauvé cet homme dont la perte paraissait être inévitable. Il traversa, dans le courant de huit jours, un espace de plus de 37 à 38 lieues de France, à compter

de la côte orientale de la mer d'Azow jusqu'à sa côte sud-ouest. Sauf quelques engelures aux pieds et l'épuisement, dont au reste, il se remit facilement, Potapenko conserva sa santé.

—“ Histoire de journal, s'écria Toby, d'un air de dédain.

—“ Histoire de journal, répéta Griffiths, sur le même ton.

“ Capitaine Warrens, s'écria le tavernier, ne dormirons-nous point aujourd'hui ?

“ Le vieux a raison. Allons, encore un bol de *purick*, et bon soir à tous.”

## PRONONCIATION DE LA LANGUE FRANÇAISE,

PAR JEAN B. MEILLEUR, ECUYER, M. D.

“ Nous avons déjà parlé de ce traité, aussi plein que concis, dans les termes d'approbation qu'il nous a paru mériter. En cent et quelques pages seulement il contient une exposition complète de toute la théorie de la Prononciation de la Langue Française, connaissance qui, dans ce pays, est non seulement désirable, mais encore nécessaire. L'auteur a pris la question à sa racine, pour ainsi dire, et l'a suivie avec une attention, une habileté surtout, qui lui est aussi honorable qu'elle doit être utile à ceux qui voudront profiter du résultat de son travail. Il serait à désirer que l'ouvrage fût introduit généralement dans les écoles ; il est certain que les élèves en retireraient un grand avantage.—*Literary Garland*.

Nous ne pouvons que souscrire cordialement à un éloge, selon nous, si vrai et si bien mérité ; et pour parler d'abord de l'Introduction, nous dirons qu'elle nous a semblé aussi bien pensée que bien écrite, raisonnée, savante, lumineuse, bien propre à donner une idée avantageuse et élevée de la science grammaticale, et à inspirer le désir et la volonté de bien parler, de bien écrire et de bien prononcer la langue qu'on tient de ses parens, ou celle qu'on veut étudier et apprendre.

Quant au corps de l'ouvrage, il contient, en effet, plus que ne le donnerait à croire l'épaisseur du volume, et a dû exiger pour sa composition des recherches, une lecture et une érudition peu communes dans son auteur. Pour prouver que ce n'est ni la flatterie, ni une affection particulière qui nous font parler ainsi du Traité de M. le Dr. Meilleur, nous ajouterons que nous y avons remarqué quelques inadvertences, *quas humana parùm cavit natura*, et en quelques endroits, une marche contraire à celle de la plupart des grammairiens et lexicographes dont nous avons eu occasion de voir les ouvrages ; mais cela sans nul étonnement, parce que nous savons qu'il n'y a point d'écrivain qui ne soit sujet à se tromper, ou qui puisse être continuellement en garde contre

l'inadvertence ou l'illusion,\* et que les ouvrages du genre de celui que nous avons sous les yeux ne se perfectionnent ordinairement qu'à mesure que les éditions s'en multiplient. Nous savons aussi que si quelques écrivains dévient de la route ordinaire, des règles généralement reçues et suivies, c'est souvent parce qu'ils se conforment à l'usage de leur province, ou de leur localité, ou qu'ils prennent pour guide un auteur favori préférablement à d'autres : nous avons eu sous les yeux des livres imprimés en Savoie ou en Suisse, dans lesquels la troisième personne de l'imparfait du subjonctif ne diffère pas de la personne correspondante du prétérit défini de l'indicatif des verbes de la première conjugaison ; "je voulais qu'il parla, qu'il *essaya*, &c., au lieu de *parlât, essayât, &c.* Nous avons lu dans une ancienne grammaire de RESTAUB, qu'*il, ils, doivent se prononcer i* : c'est la prononciation qu'adopte le Dr. Meilleur, et c'est celle de la majorité des Canadiens, du moins dans la conversation et l'usage familier ; mais ce n'est pas, suivant nous, la bonne prononciation française. Une preuve que la grammaire dont nous venons de parler n'est pas une bonne autorité, c'est qu'elle veut qu'on dise *ste femme, ste fille, &c.*, au lieu de *cette femme, &c.* C'est bien là une prononciation populaire en France comme ici, mais ce n'est pas généralement celle de la bonne société.

Si nous avons bien compris notre auteur, à la page 81, il voudrait qu'on prononcât *oh admire, oh occupe, &c.*, et non comme on le doit faire, suivant nous, *on admire, &c.* ; de même qu'à la page suivante, il paraît vouloir qu'on dise *oh en admire le complément*, de peur que si l'on prononçait *on nen admire*, on ne fît entendre une négation ; ce qui ne pourrait avoir lieu que dans le cas où *admire* serait suivie de *pas*.

Nous ne nous ferions aucun scrupule de prononcer "le bien n'ét le mal," mais il ne nous plairait pas d'être contraint à dire "le vin n'ét l'eau," et encore moins "le pain gn'ét le vin," avec les Provençaux.

À la suite des mots où la consonne *t* conserve devant la voyelle *i* le son qu'elle doit rendre naturellement, comme *amilié, bestiaux, modestie, &c.*, il faudrait dire, et se contenter de dire : "et tous ceux où cette consonne est suivie des lettres *h* ou *y* ; *antipathie, ichtyologie, &c.*, puisqu'il n'y a pas d'exception."

Le *t* final sonne dans les mots purement étrangers, latins, arabes, anglais, &c, introduits en petit nombre dans la langue française ; comme *fiat, tacet, deficit, occiput, azimul, bismuth, zénith,*

---

\* Qui croirait que le géographe LACROIX place dans le petit archipel inhabité et inhabitable de *Sandwich*, dont il est parlé dans notre deuxième numéro, les habitans des îles d'Ohéhy, Ohshou, &c., appelées aussi îles de *Sandwich*, mais situées dans la zone tempérée de l'hémisphère septentrional, et que cette étrange inadvertence subsiste dans plusieurs des éditions postérieures à la première?—Dans notre deuxième numéro, article de la Transplantation des Arbres, nous mettons le temps de la floraison avant celui de la feuillaison, par une inadvertence dont nous ne nous sommes aperçu qu'après l'impression.



*cobalt, mât, test, toast, ouest, &c.*, et suivant l'Académie, dans *exact, ful, mal, opiat, rapt, tact, fret, lest, rit, dot, brut, chut* (interjection); *lut, luth*. Quant aux autres mots terminés par *at, el, ol*, la voie la plus sûre, comme la plus commode, c'est, suivant nous, de suivre la règle, ou une règle générale, en prononçant, par exemple, *Dorât, oblât, surêt, manchot, &c.* sans articuler le *t*. On n'écrit pas *apl*, mais *aple*.

*Pilote* n'a jamais dû s'écrire *pilot*, ni se prononcer *pilô*.

L'orthographe figurée de *mais* (blé-d'inde) est *ma-ice*. Conformément à l'usage reçu, les mots *hymne, legs, sud*, se prononcent *hym-ne, lè, sude*, et non *hym, lègue, su*.

Les inflexions ou terminaisons *ais, ait, aient*, pour les imparfaits des verbes; *rais, rail, raient*, pour les conditionnels; *âtre* pour certains infinitifs; *aïs, aise, aises*, pour les noms et adjectifs *nationaux*, où l'on doit entendre le son de la voyelle *ai* (é) et non celui de la diphtongue *oi* (oè ou oà), ces terminaisons, disons-nous, sont celles qu'emploient les neuf dixièmes peut-être des écrivains français d'aujourd'hui; et il faut avouer que cette manière d'orthographier, plus conforme à la prononciation, épargne aux enfans et surtout aux étrangers, beaucoup d'embarras et d'incertitudes, et la peine d'apprendre par cœur et de retenir dans leur mémoire, de longues nomenclatures, ou des règles exceptionnelles qui elles-mêmes souffrent des exceptions.

M. le Dr. Meilleur introduit dans le corps de son ouvrage un grand nombre de mots purement anglais ou latins, pour en indiquer la prononciation, et il dit de quelques uns qu'ils sont généralement admis dans la langue française: parmi les premiers, nous remarquons particulièrement *coldstream, misdemeanor, steam, steamer, steamboat, \* bargain, landlord, pound, railroad, meeting, town, &c.*, lesquels ne seront jamais français, tant qu'ils conserveront leur présente manière de s'écrire et de se prononcer, bien qu'on les puisse trouver occasionnellement dans quelques journaux français parlant de l'Angleterre ou des Etats-Unis d'Amérique.

Quant aux mots latins, ce sont, pour la plupart, ceux que les savans anglais, physiiciens, astronomes, médecins, chimistes, anatomistes, botanistes, emploient sans les anglifier, faute apparemment de le pouvoir faire, ou de leur trouver dans leur langue des équivalens; mais nous ne voyons pas que les savans français en fussent de même, qu'ils disent, par exemple, ou écrivent, *cognomen, omen, semen, specimen, stamen, &c*, ayant pour rendre les idées exprimées par ces mots, *surnom, augure* ou *présage, semence, échantillon, étamine, &c.*

Rien, selon nous, ne dépare plus une langue que d'y introduire

---

\* Comme de *packet-boat*, on a fait *paquebot*, et de *riding-coat, redingote*, peut-être de *steambout*, fera-t-on par la suite *stambot* ou *stimbot*, si l'on ne peut pas faire mieux.

sans nécessité des termes étrangers, en leur laissant leur forme étrangère : le mot anglais *steamboat*, souvent répété à côté d'expressions tirées de la mythologie et de l'histoire ancienne de la Grèce et de Rome, nous a semblé défigurer étrangement deux ou trois lettres ou chapitres du Voyage de M. BELTRAMI sur le Mississipi, et nous en a fait paraître la lecture disparate et bizarre. Il eût pu dire une première fois, "le bateau ou le vaisseau à vapeur," et ensuite tout simplement "le vaisseau," sans qu'il y eût eu lieu à erreur ou méprise. La lecture de ce Voyage paraîtra plus étrange encore à ceux qui ont lu l'histoire du Canada, ou les anciennes relations des découvertes, des voyages ou des établissemens des Français dans les mêmes quartiers : au lieu de la Baie Verte, des chûtes de Saint-Antoine, de la rivière Saint-Pierre, de celle des Renards, de l'Ouisconsin, &c., ils n'y trouveront plus que "la *Green Bay*, l'*Owisconsin*, le fort *St. Anthony*, la rivière *St. Peter*, la *Rocky River*, &c., et puis "les *buffaloes*, le *mountain sheep*, les *Rocky Mountains*, &c., comme si c'étaient des Anglais, ou des Anglo-Américains qui eussent les premiers vu ces choses et leur eussent imposé des noms.

M. ISID. LEURON devient presque ridicule parfois, dans son *Tableau des deux Canadas*, par l'affectation de le farcir d'expressions anglaises ; les cours *of king's bench*, des *district courts*, un *chief justice*, trois *puisné judges*, un *clerk*, deux *prothonotaries*, un *attorney*, un *advocate* général, 27 *bills d'indictment* ; les *turnpike-roads*, &c. ; comme si c'était là notre manière de nous exprimer, en prétendant parler français !

On aurait bien pu se passer en France du mot *rosbif* mal imité de *roast-beef* (*dauf-rôti*), et de quelques autres encore. Ici, nous sommes obligés de nous servir de quelques mots anglais, *sheriff*, par exemple, (qu'on prononce *schérif*), *township*, *constable*, *steigh*, &c. Pour la plupart des autres, tels que *foreman*, *watchman*, *railroad*, *steam* et composés, *misdemeanor*, *bill* en certaines occasions, ce sont autant de barbarismes introduits dans notre langue sans la moindre nécessité, puisqu'ils y ont leurs équivalens. Aussi croyons-nous que ce n'est pas aux Canadiens-Français que M. le Dr. Meilleur permet de se servir de ces termes, dans le langage parlé, (car la permission ne nous paraît pas s'étendre jusqu'à l'écriture et à l'impression,) mais seulement, aux Anglo-Canadiens qui apprennent et commencent à parler le français, et qui ne peuvent pas encore trouver sur-le-champ et sans l'aide d'un dictionnaire, tous les mots propres à exprimer leurs idées en cette langue. A ceux qui trouveraient l'auteur encore trop indulgent en cela, pour un grammairien, on pourrait répondre qu'il vaut mieux s'exprimer d'une manière ou d'une autre que de rester absolument court, et que quoiqu'il y ait des dictionnaires portatifs (en anglais, *pocket-Dictionaries*), il pourrait n'être pas toujours commode d'en

avoir un dans la poche, et encore moins de l'ouvrir dans la rue ou ailleurs, avant d'adresser la parole à quelqu'un, ou de lui répondre. Une preuve que M. le Dr. Meilleur ne regarde pas les mots en question comme véritablement français, ou légitimement francisés, c'est qu'il veut, et avec raison, qu'on les prononce comme quand on parle anglais; réprouvant par là indirectement, mais assez clairement, le baragouin de ceux, tant de l'une que de l'autre langue, qui, pour se faire mieux comprendre, à ce qu'ils s'imaginent, vous estropient les mots, non seulement dans le fond et la forme, mais encore dans la manière de les prononcer.

Au reste, les petites défauts dont nous venons de parler sont, comme nous l'avons dit plus haut, celles que l'on trouve dans presque tous les ouvrages du même genre, grammaires, vocabulaires, dictionnaires, qui n'ont pas encore subi l'épreuve d'une réimpression multipliée, ou passé par le creuset d'une critique éclairée; et elles ne peuvent pas plus faire tort à l'ouvrage que nuire à la réputation de son auteur. Le mérite de la recherche, de l'érudition, de l'utilité, reste le même pour l'écrivain, sans parler du zèle pour l'avancement de l'éducation, et conséquemment du bien public, dont il était évidemment animé. Son ouvrage peut être utile à ceux qui parlent naturellement le français, puisqu'il s'y agit de la bonne prononciation de cette langue; il était nécessaire aux Anglais qui veulent l'étudier et apprendre à la bien parler; et si ce n'était de notre répugnance à nous servir de termes étrangers, nous dirions que c'était pour eux un *desideratum*, ou mieux peut-être, un *desiderandum*. Enfin, pour voir le travail de M. Meilleur couronné du succès qui lui est dû, nous souhaitons que le débit de son livre soit assez grand et assez prompt pour en nécessiter prochainement une nouvelle édition; car à quelque nombre d'exemplaires que la présente ait été tirée, nous ne croyons pas qu'elle puisse suffire au besoin de la population.

---

## COMMERCE DES PELLETERIES.

Si l'homme, vassal du ciel, suivant BUFFON, est le roi de la terre, ce souverain, tour-à-tour craintif et audacieux, doute lui-même de sa puissance, par le culte qu'il rendit aux animaux. Selon les secours qu'il reçut d'eux, il fut chasseur, pasteur, agriculteur. Le Huron se revêtit de la peau de l'ours qu'il a vénéré et tué, et il en imite le hurlement et la course; les hordes primitives de l'Italie, de la Grèce et de la Scythie n'avaient pas agi autrement. Sans nul doute, la crainte et la reconnaissance que les animaux inspirèrent aux hommes primitifs servirent beaucoup à créer les sciences naturelles. . . . Comme le blason de la chevalerie, les étendards, les sceaux des monarchies et des républiques ont pris pour distinc-

tion des figures d'oiseaux ou de quadrupèdes. Les prêtres et les sages empruntèrent au règne végétal les matières de leurs vêtements ; les nations civilisées emploient des tissus composés des toisons que les sauvages portent avec les peaux des animaux. L'uniforme des troupes guerrières conserve quelque peu de ces dépouilles brutes : elles réputent d'élite celles de leurs compagnies qui se coiffent de bonnets d'ours ; comme les dignitaires de l'Église ont pour signes distinctifs diverses fourrures. Il ne répugne pas au sexe essentiellement pacifique de se parer de pelleteries qui proviennent de massacres, car souvent du sang humain coule mêlé au carnage des chasses ; et c'est au prix d'affreuses misères que le luxe est alimenté. La mode plus que la nécessité avait fait adopter à la Grèce l'usage des fourrures ; mais cette nation maintenait l'esclavage ; elle garda dans son caractère et dans ses coutumes beaucoup de l'Asie, et c'était avec les parfums et les tissus de l'Inde que les caravanes lui apportaient les pelleteries du Thibet.

“ L'Angleterre s'empara du Canada plus facilement qu'elle ne parvint à avoir le monopole des fourrures dans le nord de l'Amérique : par attachement pour la France, les indigènes privèrent la traite de leur concours. Vers 1776, les facteurs anglais pénétrèrent au delà des postes. Il se forma, dit MACKENZIE, une compagnie du Nord-Ouest, qui expédia, en 1788, pour 40,000 liv. st. de fourrures. Onze ans après, ses exportations s'élevèrent à plus de 100,000 liv. st. En 1798, elle recueillit 106,000 peaux de castors, 4,600 de loutres, 17,000 de martres, 6,000 de lynx, 3,800 de loups marins. L'année 1815 produisit un nouvel exemple de ces spéculations cruelles qui séduisent des infortunés, auxquels de lointains pays ne fournissent réellement, en échange de l'indigence d'Europe, que la faim, le dénuement absolu, qu'une mort misérable. Lord SELKIRK entraîna plusieurs centaines d'Irlandais et d'Écossais sur son sief immense, à la distance de 4,300 milles de Montréal, et de 1,600 milles des limites du Haut Canada : vastes chaînes de rocs menaçants, de petits lacs et d'étangs, de marais d'une étendue désespérante.

“ Selkirk s'était proposé de spolier la compagnie du Nord-Ouest : elle publia, durant ce grand procès, qu'elle employait, en 1817, environ 2,000 blancs, parmi lesquels 300 Canadiens, entre les montagnes de Roches et la mer ; que ses associés avaient exploré tout le continent, depuis le Canada jusqu'à la mer Glaciale et l'Océan pacifique, déterminé la position géographique de presque toutes les rivières et de tous les cantons de ces contrées ; qu'après avoir fondé une colonie sur la rivière Colombia, ils étendaient leur commerce intérieur au sud des établissemens Espagnols dans la Californie, et au nord de ceux des Russes, à New-Archagolsk ; enfin qu'ils avaient expédié trois navires par le Cap-Horn, pour charger à Colombia des cargaisons de pelleteries qui furent vendues

au marché de Canton. Montréal était le siège de la compagnie du Nord-Ouest, à présent anéantie par faillite.

“ Vos dictionnaires géographiques et vos statistiques, m'écrivit un négociant, mentionnent la traite des pelleteries comme étant la principale, l'unique branche du commerce du Canada : la vérité est que depuis qu'elle est monopolisée, l'exportation s'en fait presque entièrement par différentes voies, en dehors de notre pays.” Ou y emploie du loup marin des mers du sud, des pelleteries de Russie : bientôt le Canada recevra de l'Angleterre plus de fourrures qu'il ne pourra lui en expédier à l'état brut. L'exportation par Québec et par St. Jean en 1825, consista en : peaux de Martres, 30,276.—Loutres, 2,440.—Rats-musqués, 180,791.—Daims, 889.—Castors, 29,784.—Blaireaux, 1,123.—Par Québec en 1828 : Renards, 7,169.—Loups-cerviers, 650.—Ours, 543.—Castoreum, 293 liv. En 1831, il a été exporté par St. Jean : Martres, 14,394.—Loutres, 562.—Rats-musqués, 25,180.—Fouines, 5,440.—Loups-cerviers, 362.—D'autres espèces, 2,577 peaux. Castors, 1,499.—Castoreum, 152 liv. On a évalué à environ 20,000 liv. st. l'exportation de 1829 ; à 36,100 liv., celle de 1830. Et pour 1827, l'importation générale des pelleteries dans la Grande-Bretagne avait été de 343,000 liv. st.

“ La compagnie Américaine des fourrures a profité des conseils d'un général français, M. COLLOT. “ C'est au-delà des grands lacs et à l'ouest de Micissipi, qu'existent aujourd'hui les ressources du commerce des pelleteries. Leurs compagnies, même celles qui ont étendu leur traite dans ces contrées et à l'ouest du Missouri, emploient constamment des Canadiens qui ne cessent de se dire Français, et dont l'attachement imperturbable pour notre nation est passé en proverbe.” Un rapport adressé au secrétaire de la guerre dit que cette compagnie possède un capital d'un million de dollars, (5,370,000 fr.) ; que ses achats accumulés sont, terme moyen, de 500,000 doll. : que de 1827 à 1831, elle a acheté 17,509 castors,—327,191 rats musqués, 120,223 daims, 9,213 loutres, 3,965 ours, 16,256 belettes, 17,098 martres, 3,132 chats du Canada, 5,366 renards. Du 5 avril au 15 août 1831, un bateau à vapeur parcourut le Missouri, mais sans dépasser l'embouchure du Petit-Missouri : c'était 600 milles plus loin qu'aucun *steamboat* ne se fût avancé. La cargaison complète consista en robes de bœufs, pelleteries diverses, et 10,000 langues de buffles. En 1832, les traitans américains ont pénétré bien au-delà de la rivière *Jume*. Des milliers d'indigènes, curieux de voir le *navire à feu*, lui ont vendu abondamment des fourrures, les plus belles et les plus rares. Les journaux américains paraissent se souvenir que d'autres tribus indigènes, à l'aspect du premier navire que montaient HUNSON et ses compagnons, en 1609, s'étaient imaginés que leur grand Dieu Manitto, accompagné de ses Esprits, voguait sur les eaux. On

ajoute que la Compagnie de la Baie d'Hudson est menacée, peut-être de ruine, par cette concurrence imprévue. Mais outre les coureurs Anglo-Canadiens, qui explorent depuis longtems ces contrées, les indigènes sont assez rapprochés de la côte N. O. pour être en relation avec les autres traitans anglais.

“ Et la compagnie Russe se soutient en prospérité. C'est sur son territoire et dans l'Océan pacifique, au-delà du 44e. degré de latitude, qu'abonde encore la loutre, dont la peau ou robe se vend à la Chine de 40 à 70 dollars. Depuis son incorporation jusqu'à 1831, c'est-à-dire en 34 ans, cette compagnie a exporté en fourrures pour plus de 15 millions de roubles: les douanes de la Chine ont reçu d'elle 3,850,000 roubles. Le *Kutusow*, sorti de Cronstadt le 7 septembre 1816, et parti de la Nouvelle-Archangel le 26 novembre 1818, ne rentra dans la Baltique, par le cap de Bonne-Espérance, que le 5 septembre 1819, avec une cargaison de pelleteries valant plus d'un million de roubles. On porte les bénéfices de cette compagnie, tous les frais déduits, à près de 300 pour 100. Elle a alloué 57,000 roubles pour la construction d'un hospice dans l'île de Sitka. Enfin ses actions, au nombre de 800, sont montées de 500 à plus de 720 roubles.\*

“ Cependant les cultures s'étendent dans le nord de l'Amérique; les tribus chasseresses s'affaiblissent; castors, loutres, ours, les espèces pour les meilleures fourrures, diminuent. Le territoire de Labrador et les environs du golfe Saint-Laurent sont exploités par la compagnie anglaise des Postes du Roi. De la Baie d'Hudson jusqu'aux grands lacs s'étend le territoire de la compagnie la plus puissante, et que toutes les autres ne pourraient pas égaler. Son directeur est en même temps commandant de ces vastes contrées. Environ 1,000 individus habitent proche la rivière *Assiniboia*, qui n'a pas moins de 500 milles. Le sol, trop peu boisé, convient aux céréales: après un hiver long, rigoureux, il est couvert de bétails: de fortes chaleurs mûrissent parfaitement les moissons. Le Fort William, sur la côte nord du lac Supérieur, est l'entrepôt principal des fourrures, le grand marché, depuis le mois de mai jusqu'à la fin d'août. On extrait de la peau des bisons une laine dont le drap fabriqué à Londres est recherché. M. le major Long avait remarqué le mélange de la population, des Suisses, des Ecos-sais, des groupes d'Indiens, ou oisifs ou occupés seulement de la pêche, et des Canadiens-Français. Le Nouveau-Monde a reçu partout des réunions semblables.” *Tableau statistique et politique des deux Canadas.*

“ A la chasse, les sauvages sont infatigables, quoique dans un

---

\* La compagnie de la Baie d'Hudson a obtenu dernièrement de la compagnie Russe, pour la somme de 6,400 liv. st. par année, le privilège exclusif de fréquenter les baies, ports, havres et rivières du territoire russe en Amérique, avec le droit d'y construire des forts et d'y établir des comptoirs pour commercer avec les sauvages. Le bail est fait pour dix ans, dit-on, à dater de Janvier dernier.

exercice continu et très fatigant, et la sagacité avec laquelle ils poursuivent les bêtes sauvages à travers les prairies et les forêts, dans les lacs et les rivières, montre la finesse de leur entendement.

“ Les bêtes, ou les animaux qu'ils chassent, sont le castor, le rat-musqué, la loutre, la martre, le chat-sauvage, la bête-puante, le loup-cervier, le blaireau, le *raccoon*, le renard gris, jaune, et rouge, le *pecan*, le lièvre gris, et blanc, quelques hermines, le *gopher*, l'écureuil de plusieurs espèces, le chien de prairie, l'ours noir, jaune, et blanc, le loup de plusieurs espèces, qui tous comptent parmi ce qui constitue la pelleterie à fourrure. Celles qui fournissent les peaux à tanner sont le *buffaloe* (buffle) le chevreuil, le daim, l'antélope, la biche, l'élan, l'orignal, le *mountain sheep*, ou brebis de montagne, le renne, &c., ils en mangent la chair ; ils en préparent les peaux en paquets, pour les donner en paiement des articles de première nécessité et de luxe, que les traiteurs (traitans) leur fournissent, ou leur ont déjà fournis. Les sauvages ne font aucun commerce pour du métal monnayé, dont ils ne connaissent nullement la valeur.” De “*la Découverte des sources du Mississippi,*” par M. J. C. Bellrami.

---

## LA LITTÉRATURE ET LES ARTS CHEZ LES JAPONAIS.

LES Japonais, dit M. KLAPROTH, reçurent la civilisation et la littérature chinoises, par la Corée, car leurs premiers instituteurs dans les arts et les sciences furent les Coréens. L'usage du papier, qu'on fabrique au Japon avec l'écorce du *morus papyrifera*, ainsi qu'avec les filamens d'un grand nombre de plantes et d'arbrisseaux, date du commencement du 7<sup>e</sup>. siècle. L'art de l'imprimerie y fut introduit vers l'an 1200, époque à laquelle on commença à imprimer les livres de la religion de Boudha avec des planches gravées en bois, le système de l'écriture des Japonais et des Chinois ne permettant pas de se servir de caractères mobiles. C'est à Myaco qu'existent leurs grandes typographies et leurs meilleurs graveurs. Nous nous bornerons à citer plusieurs ouvrages rapportés par M. TRSNGIR, entre autres divers traités de botanique avec des planches gravées en bois ou peintes avec beaucoup de soin ; mais surtout un recueil in-folio contenant 77 planches, si bien dessinées et peintes avec une telle perfection, qu'aucun objet venu de l'Asie ne peut, à notre avis, dit M. REMOSAR, donner une idée si favorable de l'état des arts dans cette partie du monde. On doit aussi mentionner un traité de botanique en huit volumes contenant environ 200 planches très bien gravées en bois, d'après des dessins très exacts ; cet ouvrage est dans son genre une sorte de chef-d'œuvre. Les Japonais ne représentent pas avec moins de fidélité les autres objets d'histoire naturelle. On doit ajouter qu'ils ne partagent point

Porgueil déraisonnable des Chinois, qui méprisent toutes les connaissances qui ne sont point nées chez eux. Ce peuple adopte avec une sorte d'avidité les arts et les sciences de l'Europe ; mais malheureusement le gouvernement ne favorise ces dispositions qu'avec une extrême réserve. Les grands de l'empire savent le hollandais, l'écrivent et lisent beaucoup dans cette langue ; ils lisent aussi les gazettes hollandaises qui les tiennent au courant des événemens qui arrivent dans l'Occident. Les Japonais ont adopté la méthode de graduation et de projection des cartes européennes : la nouvelle édition de la carte générale de l'empire, publiée en 1744, vient d'être surpassée par une nouvelle carte levée par ordre de l'empereur, d'après les méthodes pratiquées en Europe. M. Titsingh avait apporté deux séries de vues prises le long de la route, entre Yedo et Nangasaki, sur deux rouleaux, l'un de 29 pieds, l'autre de 46 de long : tous les objets remarquables y étaient représentés. A côté de ces faits, qui déjà donnent une idée avantageuse de la civilisation japonaise, nous devons ajouter que l'éducation des femmes y est très soignée et presque à l'égal de celle des hommes, et que sur la scène elles remplissent le rôle destiné à leur sexe, ce qui est sans exemple en Asie. Ce peuple rivalise avec les Chinois et les Indous, sous le rapport de l'industrie ; il possède d'excellents ouvriers en cuivre, en fer et en acier ; ses sabres ne sont inférieurs qu'à ceux du Khorassan. Plusieurs arts, tels que la fabrique des étoffes de soie et de coton, de la porcelaine, du papier d'écorce de murier, de divers objets en laque, en verre, et autres, sont parvenus à un haut degré de perfection. Les Japonais savent raccommoder, même faire des montres, et le premier de tous les arts, l'agriculture, paraît être celui auquel ils se livrent avec le plus d'activité. Le Japon, dans les terrains cultivables, offre un des pays du monde où l'agriculture, depuis bien des siècles, est pratiquée avec le plus d'intelligence et de succès. Les champs y sont sarclés avec tant de soin, que le botaniste le plus clairvoyant aurait de la peine à y découvrir une plante parasite.

---

## ENSEIGNEMENT PUBLIC.

DEPUIS que nous avons manifesté le dessein de parler des deux différens plans d'éducation ou d'enseignement public, proposés par M. PERRAULT et par M. MONDELET, il nous a été communiqué deux autres plans ou systèmes d'enseignement, l'un desquels a pour auteur M. le Dr. MEILLEUR, et l'autre M. l'abbé DUCHÂTNE. Comparer ensemble ces quatre systèmes, ou les examiner simultanément, serait une tâche un peu forte, un travail trop compliqué, et trop long pour un seul numéro de ce journal. Pour ne pas donner trop d'espace à un seul sujet, tout important qu'il peut être, et ne pas embrouiller la matière, nous ne voyons d'autre moyen que de



la diviser, et de ne parler que séparément et successivement de ces différents systèmes d'enseignement; et pour suivre l'ordre des époques de leur publication, nous commencerons par le

“PLAN RAISONNÉ D'ÉDUCATION GÉNÉRALE ET PERMANENTE, par Joseph FRS. PERRAULT, ci-devant Président de deux Sociétés d'Éducation, et Fondateur d'une École Élémentaire Française à Québec. 1830.”

M. PERRAULT est bien connu, dans le pays, et hors du pays, comme auteur de plusieurs ouvrages élémentaires en différents genres, droit civil, histoire, agriculture, &c., et tous tendant à faciliter aux jeunes gens les moyens d'acquérir les connaissances qui leur peuvent être nécessaires dans l'état auquel ils se peuvent destiner. Le plan dont il s'agit ici n'est point un de ces ouvrages élémentaires, ce que l'on pourrait appeler un livre ou une brochure; c'est simplement un projet adressé, en apparence, à la Société Littéraire et Historique de Québec, et exposé en huit pages d'impression; mais dans ces huit pages, on trouve non seulement le matériel d'un plan d'enseignement, si nous pouvons ainsi parler, mais encore des réflexions morales, ou pour mieux dire peut-être, les raisons pour lesquelles, suivant l'auteur, le plan projeté devrait être adopté. S'il était, ou non, susceptible d'être mis en pratique, nos lecteurs pourront en juger d'après ce que nous allons en dire, dans le précis ou résumé qui suit :

M. Perrault veut des écoles élémentaires dans les paroisses, des séminaires ou collèges dans les comtés, et des universités dans les chefs-lieux de districts. Il ne faut pas croire néanmoins que d'après ce plan, nous aurions eu cinq universités dans le Bas-Canada; non, pour qu'une ville soit digne d'une telle faveur, il faut qu'elle compte au moins 6,000 pères de famille; c'est une condition *sine quâ non*, que les seules cités de Québec et de Montréal étaient en état de remplir, et certes on conviendra que deux universités devaient suffire au Bas-Canada, quand on se rappellera qu'il n'y en a pas un plus grand nombre dans le Royaume d'Angleterre, peuplé de douze à quinze millions d'habitans. Il est vrai que les nôtres devaient être établies sur un plan plus rétréci. Nous n'aurions pas eu non plus quarante collèges; car pour qu'un comté eût le droit d'en avoir un, il lui fallait au moins 3,000 pères de familles; et l'on conviendra encore que c'eût été trop de quarante collèges pour une population de 5 à 600,000 habitans. Quant aux écoles élémentaires, voici comment s'exprime M. Perrault: “Il devrait être réglé qu'il ne sera érigé une école élémentaire que dans l'endroit le plus central où se trouveraient au moins quatre cents pères de famille.” Ceci nous paraît signifier qu'une école suffira pour plusieurs paroisses, car il est en peu qui puissent fournir quatre cents pères de famille, ou que les seules paroisses qui en pourront fournir autant auront le droit d'en avoir une. Si tel était le cas, il

en résulterait une diminution prodigieuse du nombre des écoles ; et conséquemment des moyens d'instruire la jeunesse ; car le plan de M. Perrault paraît être exclusif, et ne ressembler pas à celui de l'Institution Royale, dont les écoles, entretenues par la province ou le gouvernement, n'empêchaient pas qu'il n'en pût être établi d'autres, dans les mêmes localités, sur un plan différent.

M. Perrault pousse peut-être trop loin la précision, en donnant un plan détaillé de la maison d'école : il veut qu'elle soit de trente pieds sur toutes faces, qu'elle ait douze ou quinze pieds d'élévation entre les deux planchers, une porte à deux battans sur le devant, une allée de sept à huit pieds de large, conduisant à l'estrade du maître, &c. Cependant si une maison ainsi construite pouvait contenir aisément, comme il le dit, deux cents enfans, il pourrait être avantageux de la prendre pour modèle. Quant aux collèges, ce doivent être des bâtimens à deux étages, de cent pieds de longueur sur quarante de profondeur, &c.

“ Les universités doivent être bâties sur quatre faces, comme le collège des ci-devant Jésuites à Québec.”

M. Perrault veut que l'horticulture, ou le jardinage, soit enseigné aux élèves des écoles élémentaires, et l'agriculture à ceux des collèges. Les maisons d'école doivent être bâties sur un terrain d'environ deux arpens en superficie, et les collèges sur une terre de 90 à 100 arpens. Ces établissemens seront fournis des instrumens convenables aux travaux qui y seront faits, ou des matériaux nécessaires pour les faire faire par les élèves : ils doivent être aussi pourvus des animaux propres à l'exploitation des terres, lesquels y seront logés, nourris et soignés par les écoliers. Quatre heures par jour devront être employées à ces travaux, et plus encore dans le temps des semailles et de la récolte... Si tous les élèves d'un collège, c'est-à-dire cent, cent-cinquante ou deux cents adolescents, doivent travailler tous ensemble, et durant tout l'été, ou seulement à tour de rôle, sur une terre de 90 à 100 arpens, c'est ce que M. Perrault ne dit pas ; mais que ce soit d'une manière ou de l'autre, il est certain que ces écoliers-là ne ressembleraient pas à ceux de nos présentes institutions collégiales.

M. Perrault approuve et recommande l'enseignement mutuel, ou le système de LANCASTER amélioré ; il désire l'uniformité dans le mode d'enseignement, et avec raison, que ceux qui se chargeront d'enseigner soient en état de le faire convenablement : il veut qu'on fasse supporter les frais des établissemens d'éducation, non seulement à ceux des habitans qui en demanderont, mais encore à ceux chez qui il sera jugé à propos d'en ériger,” et ce, dit-il, de la même manière qu'ils co-opèrent, ou sont forcés de co-opérer pour la bâtisse et réparation de leurs églises et presbytères. Par ce moyen continue-t-il, la province se trouverait déchargée d'un fardeau qui fût ou tard lui sera très onéreux.” Cela peut être bien, pourvu

que les plus intéressés à la chose, les pères de famille, ne soient pas forcés d'y jouer le rôle d'être entièrement passifs : car, pour la surveillance du tout, il faudra former, dans la ville principale de chaque district, un bureau central, confié à une ou à plusieurs personnes, et c'est à ces personnes qu'il faudra s'adresser pour tout ce qui concernera l'érection, l'entretien et la police des établissemens d'éducation ; la nomination et la fixation des salaires des maîtres, la répression des abus, la promulgation des réglemens. A ces personnes devront être faits les rapports du nombre de ces établissemens dans les paroisses, les comtés et les villes, de celui des élèves de chacun d'eux, de leurs recettes et dépenses. Chacun de ces bureaux sera tenu de faire le tableau général de son district, de le remettre à qui il sera ordonné, ou de le faire imprimer. Outre ces bureaux centraux, il devrait y en avoir de particuliers pour les églises établies d'Angleterre et d'Écosse, afin de prévenir les animosités, et c'est à ces bureaux particuliers que devront s'adresser ceux qu'on appelle dissidens, pour être autorisés à former des établissemens d'éducation, à les surveiller et à en nommer les maîtres. Enfin, M. Perrault veut qu'il ne soit permis à qui que ce soit d'ouvrir un établissement public ou *privé* d'éducation, sans en avoir obtenu la permission d'un bureau central ou particulier.

Sans le dire expressément, M. Perrault entend évidemment que l'instruction sera donnée aux enfans dans leur langue maternelle, sauf le droit des parens de leur faire enseigner, soit l'anglais, soit le français, selon le cas, dans des écoles ou des classes particulières. Il ne faut pas supposer que là où nous avons déjà des collèges, il veuille qu'ils soient supprimés pour faire place à d'autres, établis et dirigés d'après son plan favori.

Les arts et métiers sont omis dans l'instruction à donner dans les collèges et les écoles ; comme les villes pourtant, les grands villages ont besoin d'artisans.

Tel est en résumé le système d'enseignement public de M. Perrault : quelques uns le regarderont peut-être comme un projet inexécutable, ou comme une utopie ; d'autres, comme sentant un peu l'arbitraire et le despotisme ; mais tous devront convenir qu'en total, c'est celui d'un citoyen bien intentionné, vertueux et zélé pour le bien public.

S'il nous fallait parler du style de M. Perrault, nous regretterions d'avoir à dire qu'il le néglige beaucoup trop ; que les termes impropres, les mauvaises constructions, les solécismes, les barbarismes même ne l'effraient point : dans son Plan d'Éducation nous trouvons *précepteur* pour maître ou instituteur, *retour* pour rapport ou compte rendu ou à rendre, *superintendant*, &c. Nous pourrions le comparer à un architecte habile à crayonner le dessin, à tracer le plan d'un édifice, mais peu expert dans la main-d'œuvre, dont il abandonne le soin aux simples ouvriers.

## P O É S I E .

## L'EXILE' DE LA GUYANE.

Dans ces déserts je finirai ma vie ;  
 Le crime, hélas ! est souvent trop puissant :  
 Je suis Français, et n'ai plus de patrie ;  
 On me proscrit, et je suis innocent.

Dans Babylone, autrefois désolées,  
 On conduisit les filles de Rachel :  
 Et ces tribus, pour jamais exilées,  
 Pleuraient en vain la terre d'Israël.

Mon cœur jamais ne goûtera les charmes  
 Des lieux chéris qui furent mon berceau :  
 Synamari, que j'arrose de larmes,  
 N'est plus pour moi qu'un immense tombeau.

## L'INNOCENCE DES MŒURS.

Dans nos hameaux, la paix et l'innocence  
 Des cœurs constants remplissent les désirs,  
 Et l'enjouement soumis à la décence,  
 Sans nous contraindre anime nos plaisirs :  
 L'heureux amant toujours tendre et fidèle,  
 Dans ces discours peint la sincérité ;  
 Et lorsqu'il jure une flamme éternelle,  
 Sans se masquer il dit la vérité.

Si quelquefois, au bord d'une onde pure,  
 La jeune Iris contemple ses appas,  
 Elle ne veut composer sa parure  
 Qu'avec les fleurs qui naissent sous ses pas :  
 Ainsi fuyant une grâce étrangère,  
 Elle tient tout de sa simple beauté,  
 Et le seul art qui plaît à la bergère  
 Est l'art d'aimer avec fidélité.

Quand la nature ici se renouvelle,  
 L'amour paraît ranimer ses ardeurs ;  
 Mais nous brûlons d'une flamme si belle,  
 Que la saison ne peut rien sur nos cœurs :  
 Les doux liens d'une pure tendresse  
 Ne sont pas faits pour dépendre du temps ;  
 Pour les serrer nous les chantons sans cesse,  
 Et notre amour est toujours au printemps.

## NOS ARTISTES ET ARTISANS.

## DEUXIEME ARTICLE.

M. M. A. LAFLAMME, *Manufacturier de Tapis de Table, et de Tapis de Pieds de Toile Peinte, &c.*

DANS la *Bibliothèque Canadienne*, tome III, numéro I, nous avons parlé de M. J. B. CHALIFOUX, et loué son industrie et son habileté, comme manufacturier de tapis de toile peinte. M. Chalifoux est le premier Canadien, à ce que nous croyons, qui ait mis sur pied une manufacture de ce genre : à sa mort, arrivée en 1832, son atelier, rue des Sœurs-Grises, était déjà considérable, quoiqu'il ne datât que d'un petit nombre d'années. M. Laflamme fabriquait déjà depuis quelque temps des tapis de table de toile ou de coton peint, mais ce n'est que depuis la mort de M. Chalifoux qu'il fabrique des tapis de pieds, pour salles d'entrée, escaliers, chœurs d'églises, &c. M. Laflamme ne le cède en rien à son prédécesseur pour l'habileté, et il le surpasse par l'importance de sa manufacture, nous voulons dire par la quantité de tapis qui se fabriquent à son atelier, rue St. Bonaventure. Les moules sont l'ouvrage de M. Chalifoux, et ont été achetés de sa succession ; ils sont d'une régularité parfaite et assez variés ou susceptibles de variété, pour plaire à tous les goûts ; car à la différence du dessin peut se joindre encore celle de l'application des couleurs. Nous avons vu chez M. Laflamme au moins trente échantillons différents des tapis qu'il fabrique, la plupart recommandables, tant par le bon goût du dessin que par le bel assortiment des couleurs. Les tapis que nous avons vus à la manufacture n'ont pas moins de cinquante pieds sur dix-huit, mais M. Laflamme les coupe à demande, et les vend à tant la verge carrée, plus ou moins cher, suivant la qualité, mais toujours à des prix raisonnables, ou pour mieux dire modiques. Pour la durée et la ténacité de la peinture, les tapis de M. Laflamme valent mieux que ceux qui nous sont importés d'Angleterre, par la raison, nous dit-on, qu'il y met plus d'huile et moins de colle que les fabricans anglais. M. Laflamme ayant le soin d'avoir toujours en main plusieurs pièces de son tapis de pieds, il n'en vend, ou n'en livre aux acheteurs que lorsqu'il est assez sec pour n'être point gâté ou détérioré par le frottement. Le débit de ces tapis est considérable à Montréal ; mais à la campagne, peut-être ne sont-ils pas aussi connus ou aussi recherchés qu'ils méritent de l'être. D'après ce que nous avons vu ou entendu dire, nous croyons qu'en encourageant cette manufacture canadienne, on consulte son intérêt particulier, autant qu'on fait preuve de patriotisme ou de prédilection pour le pays natal. Quant aux tapis de table de M. Laflamme, nous croyons les qualifier convenablement, du moins ceux de la plus belle et plus fine qualité, en

disant qu'ils sont jolis, élégants et *fashionables*, si l'on nous permet cette dernière expression, pour signifier qu'ils peuvent être partout de mise et à la mode. Nous avons vu aussi, à sa demeure, rue McGill, de jolis échantillons de toile fine ou mousseline, cirée ou huilée, transparente, pour différents usages.

---

### LE 8 MAI 1842.

LE 8 Mai 1842 pourrait être appelé un jour malheureux, un jour fatal, même dans les annales des calamités et des misères humaines : les Romains l'auraient mis, et à bon droit; au nombre de leurs jours *néfastes*. Ce jour, un grand nombre d'hommes périssaient, ou venaient de périr, par un affreux genre de mort, et un bien plus grand nombre étaient dans une consternation ou une détresse extraordinaire : ce jour, près de cent individus, et parmi eux beaucoup de personnes illustres ou marquantes, de l'un et de l'autre sexe, périrent déchirés, brûlés, calcinés, sur le chemin de fer de Versailles à Paris : ce même jour 2,000 maisons et plusieurs églises de Hambourg étaient réduites en cendres ; des biens-fonds ou effets pour la valeur de près de 200,000,000 de francs étaient détruits, et cinquante citoyens avaient péri dans les flammes : ce même jour, la ville de Steyer en Autriche était dans la désolation ; ses habitans étaient entourés de ruines, ses rues étaient " jonchées de cadavres : " ce même jour, la jolie ville du Cap-Haytien avait été renversée de fond en comble par un terrible tremblement de terre, et 4,000 au moins de ses habitans étaient ensevelis sous ses ruines : les villes de St. Domingue, du Port de Paix, de Gonaïves, et autres, dans la même île d'Hayti, étaient en partie renversées, et un grand nombre de leurs habitans avaient péri misérablement.

A ces grandes calamités publiques se rattachent des malheurs particuliers, et des faits intéressants, quoique d'une nature bien triste : au Cap-Haytien, le consul anglais a péri avec toute sa famille : plus malheureux peut-être, le consul américain y a perdu sa femme et tous ses enfans. On cite des épisodes affreux de la scène de mort du chemin de fer de Versailles : " deux chauffeurs, asphyxiés par la fumée, calcinés par le feu, réduits à l'état de charbon, ont été vus pendant quelques instans, debout après leur mort, à leur poste, les mains convulsivement cramponnés aux instrumens des locomotives." Les corps du mécanicien en chef et d'un des chauffeurs avaient été lancés au loin, et l'on n'en avait rien retrouvé. Un vieux militaire, retiré vivant d'un wagon en feu, avait un bras cassé, une profonde blessure au côté droit, et le front en sang : on voulait le secourir : " il ne s'agit pas de moi, s'écria-t-il d'une voix tonnante : sauvez mon fils, sauvez mon frère, sauvez mon fils, qui est là." Et son bras mutilé montrait encore les wagons enflammés.—Une jeune femme, également

retirée vivante du milieu des flammes, demandait son mari : " il est là, disait-elle, sauvez le, vous le reconnaîtrez à sa décoration." Son mari brûlé était à ses pieds, et elle ne le reconnaissait pas.— Un malheureux, échappé au désastre a dû assister à la mort de sa femme et de ses deux filles, dont il entendait les cris. Un autre qui avait pris le chemin de Paris par la rive droite, a perdu sa femme et sa fille, qui s'étaient placées dans le convoi de la rive gauche.

Parmi les victimes de ce terrible accident, on cite le préfet de l'un des départemens qui avoisinent Paris, plusieurs négocians de cette capitale, deux membres du barreau, des dames, des étudiants de diverses classes, et, ajoute-t-on, le fils d'un général. Mais le défunt le plus illustre, celui dont toute la France doit déplorer amèrement la perte, c'est le célèbre marin, l'intrépide navigateur, le brave contre-amiral DUMONT-D'URVILLE, qui a été dévoré par l'incendie, avec sa femme et un fils âgé de 14 ans ! " Hier, dit une feuille de Paris, du 14, on donnait dans la classe de rhétorique du collège de Louis-le-Grand, les places d'une composition faite samedi dernier. Le jeune DUMONT-D'URVILLE, si douloureusement consumé sur le chemin de fer de Versailles, a été nommé le premier, au milieu des marques de l'affliction de ses camarades."

Le tremblement de terre qui a presque entièrement détruit le Cap-Haytien et plusieurs autres villes de l'île et république d'Hayti, s'est fait sentir en mer, à St. Yago de Cuba, et dit le *Courrier des Etats-Unis*, " dans un immense rayon terrestre. Un navire arrivé à New-York, de Mayaguez (île de Porto-Rico), déclare qu'un violent tremblement de terre a ébranlé cette ville le 7 mai, le même jour qu'à St. Domingue. Ce tremblement de terre se faisait ressentir le même jour dans la Louisiane, aux Opelousas et aux Attakapas. Un habitant du Catahoulou écrit au journal le *Créole*, que les eaux du lac se sont élevées soudain à une hauteur de plus de six pieds, sous l'influence de l'oscillation terrestre, et la petite rivière appelée Bayou-Têche, a grandi puis baissé avec la même soudaineté. Enfin des commotions ont été ressenties, le même jour encore, à Van-Buren, dans l'Arkansas, et jusqu'au pied des montagnes Rocheuses. C'est un ébranlement souterrain et simultané de plus de 1500 milles de longueur !"

---

## VARIÉTÉS.

### LE TAILLEUR CHINOIS.

PARMI toutes les anecdotes plaisantes que l'on rapporte sur les habitudes particulières aux Chinois, nous n'en avons pas trouvé de plus caractéristique et qui dépeigne mieux leurs dispositions à l'imitation que la suivante. Un officier anglais du *Pill*, vaisseau de la compagnie des Indes Orientales, à l'ancre devant Canton, envoya à terre

commander une douzaine de pantalons de nankin pour matelots, à un tailleur indigène. L'artisan chinois demanda un modèle ; car, dit-il, il ne pouvait rien faire sans modèle. On lui en envoya donc une paire qui avait été raccommodée avec une pièce sur le genou. Au temps convenu, la douzaine de pantalons fut prête et livrée à bord. Ils étaient d'une finesse et d'une beauté remarquables, mais chacun portait sur le genou la malheureuse pièce de raccommodage, imitée de point en point, avec une exactitude et un talent qui faisaient infiniment honneur à l'ouvrier. Une somme était ajoutée au compte, comme supplément pour l'exécution de ce travail si difficile. L'officier exaspéré n'eut cependant d'autre alternative que de prendre la marchandise et de la rapporter en Angleterre, comme un échantillon du savoir faire des Chinois.

## INVENTIONS.

UN jeune médecin de Rome, M. COMI, a retrouvé le moyen de transformer en pierre les substances organiques, secret que le naturaliste florentin SEGATO avait emporté dans la tombe. M. Comi est déjà parvenu à pétrifier toutes les espèces de formations organiques sans que leur couleur subisse un changement sensible. Il ne faut au docteur italien que quelques jours pour ce que la nature n'opère que dans le cours des siècles. On voit chez lui des fleurs, des poissons, des oiseaux et même quelques têtes humaines et une jeune fille de quinze ans complètement pétrifiées.

M. RABIER, horloger de Châlons, vient d'être breveté d'invention pour une horloge à mouvement de transmission, dans laquelle la sonnerie remonte le mouvement qui fait marcher les aiguilles. Le mécanisme en est, dit-on, aussi simple qu'ingénieux : il permettra de livrer au commerce des horloges d'une marche très régulière, au-dessous des prix actuels.

## UNE ANECDOTE DU JOUR.

L'INDEPENDANT de Bruxelles rapporte l'anecdote plaisante qui suit : Un des commis du bureau de la guerre, ayant été chargé de faire une belle copie d'une requête de la veuve d'un général, qui demandait une pension, en considération des longs services de son mari, quand il en vint aux mots "dévoreré par un cancer," maladie dont le général était mort, prenant pour un *a* les deux lettres *ce*, il écrivit "dévoreré par un *canar*." La requête ayant été présentée au ministre de la guerre, celui-ci fit venir le commis, et lui montrant le mot *canar*, il lui demanda ce qu'il entendait par là. Le commis se confondit en excuses de ce qu'il avait omis une lettre, et prenant sa plume, il ajouta au mot la lettre *d* ; ce qui faisait "dévoreré par un canard ;" puis il se retira convaincu d'avoir rectifié son erreur, et laissant le ministre riant de tout son cœur.



## PATRIOTISME ESPAGNOL.

ON lit dans un journal de Barcelone : " Quelques jeunes gens, dont la plupart étaient des tisserands en coton, ont donné un bal particulier qui a réuni une foule assez bruyante. Au nombre des personnes invitées se trouvaient beaucoup de demoiselles dont les vêtements étaient de fabrication étrangère. Aussi, pour obéir aux statuts de la société des secours mutuels, qui prescrivent la haine pour tout produit dont l'origine n'est pas nationale, les ouvriers tisserands se sont assujétis à ne danser qu'avec les femmes dont le costume était uniquement espagnol. Quant à celles qui avaient adopté les étoffes françaises ou anglaises, elles ont été complètement délaissées. Si de temps à autre, on entendait leurs soupirs, on pouvait s'assurer qu'ils n'étaient pas provoqués par la fatigue."

## LA LANGUE FLAMANDE.

ON lit dans *l'Observateur Belge*, à propos de la publication d'un recueil périodique, publié à Anvers et intitulé : DE NORDSTAR, *Tijdschrift voor Letteren, Kunsten en Wetenschappen* :

" C'est une chose assez remarquable que les progrès faits dans la langue flamande, depuis quelques années. Réduit d'abord à l'état de patois, cet idiôme s'élève et se polit, gagne de la considération et du terrain, et force les plus incrédules à reconnaître au moins, comme un fait, son existence. Après avoir débuté modestement par un almanach (*het Jaer boekje*), il se glisse bientôt dans de petites revues, dans de minces journaux, puis s'établit dans l'in-18, et se pavane dans l'aristocratique in-8°. Le voilà maintenant qui s'étale au théâtre, et parvient à se faire applaudir d'un public étonné. S'arrêtera-t-il là ? c'est chose que nous n'oserions affirmer : disons-le avec franchise ; le flamand semble avoir conquis aujourd'hui toute la part d'influence à laquelle il puisse raisonnablement prétendre ; s'il aspirait à détrôner dans quelques provinces la grande et belle langue française, à laquelle nous devons ce que nous savons, ce que nous faisons, ce que nous sommes, il faudrait regretter éternellement les soins donnés avec tant d'amour à ce jeune nourrisson, devenu ingrat et fratricide. Heureusement nous n'en viendrons pas là."

## EXPÉDIENT EXTRAORDINAIRE.

LE capitaine d'un navire français arrivé de la Nouvelle-Orléans au Havre, racontait dernièrement un fait curieux et touchant :

" Un enfant de dix à douze ans, pour faire preuve d'agilité était monté à l'extrémité du grand mât du navire de son père, capitaine américain, et après avoir dépassé la pomme, s'était assis dessus, étreignant de ses bras le paratonnerre. Lorsqu'il voulut descendre, son embarras fut grand ; il lui fallait se laisser couler

sur le rebord de la pomme, se laisser suspendre par les poignets, lâcher les mains l'un après l'autre, et saisir la flèche de perroquet au-dessous de la pomme, puis se laisser glisser le long du mât. L'enfant n'eut pas le courage d'exécuter cette manœuvre, aussi demanda-t-il des secours. Les matelots, fort en peine de lui en porter, allèrent prévenir le capitaine, qui, après être monté sur le pont, et avoir considéré la position critique de son fils, descendit dans sa chambre et remonta immédiatement, tenant d'une main un fusil, et de l'autre un porte-voix. Il cria à son fils : "jette-toi tout de suite à la mer, ou je te tue." Le malheureux enfant n'ayant que cette alternative, s'élança d'un bond dans la mer. Le capitaine et des matelots s'y jetèrent après lui, et le saisirent au moment où il reparaisait sur l'eau. Le père expliqua sa résolution en disant que si son fils était resté un instant de plus au haut du mât, il aurait eu le vertige et serait tombé sur le pont, où une mort cruelle l'attendait, tandis qu'en l'obligeant à s'élançer dans la mer, il avait des chances de le sauver. L'événement a justifié ses heureuses prévisions."

#### LE TEMPLE DE LA GLOIRE.

Le *Walhalla*, ou temple de la Gloire, qu'on bâtit dans les environs de Ratisbonne, sur une colline située près de Danube, est presque entièrement terminé, et des 600 statues ou bustes des célèbres Allemands, que ce grandiose édifice est destiné à contenir, 430 sont déjà achevés, et les autres s'exécutent en ce moment, dans les ateliers des sculpteurs les plus distingués de la Bavière. Les inscriptions qui seront gravées sur ces six cents monuments ont toutes été composées par le roi Louis lui-même, qui comme on sait, a conçu la première idée du *Walhalla*. La collection de ces inscriptions est sous presse, et paraîtra probablement sous le titre de *Walhallagenossen*, (Hôtes de *Walhall*.)

#### PROJET SCIENTIFIQUE.

L'ACADEMIE des sciences de St. Petersbourg a conçu le projet de faire explorer la partie septentrionale de la Sibirie qui est restée inconnue jusqu'à ce jour. Ce projet ayant reçu la sanction impériale, l'expédition aura lieu dans le courant de cette année. Treize mille roubles ont été alloués sur le trésor pour cette expédition. La région inexplorée jusqu'à ce jour est située au-delà de Turuchanst, entre les fleuves Prāsida et Chatanga, et s'étend de là jusqu'à la mer glaciale.

#### LE COUREUR MENSEN.

— On écrit de Moscou, le 12 avril :

"Le fameux coureur norvégien, MENSEN ERNST, qui se trouve depuis une quinzaine de jours dans notre ville, où il est arrivé à

piéd de Stockholm, en Suède, vient de prendre l'engagement de faire le voyage d'ici à Jérusalem, à piéd, en trente jours tout au plus. Plusieurs riches seigneurs russes ont fait à ce sujet, entre eux, des paris dont le montant s'élève à environ 80,000 roubles d'argent (320,000 fr.) Mensen-Ernst est actuellement âgé de 59 ans. Son départ a été fixé au 1er mai, à dix heures du matin, moment où il doit se mettre en marche au centre de la grande place du Kremlin. Vingt-cinq mille roubles d'argent (100,000 fr.) lui seront comptés, s'il remplit exactement les conditions qui lui ont été imposées."

—On écrit de Muskau, 12 mai, à la *Gazette des Postes* de Francfort :

"Le prince PUCKLER qui, depuis six mois, a pris à son service le fameux coureur Mensen, l'a fait partir ce matin pour le Caire en lui donnant des lettres de recommandation pour plusieurs personnes de distinction. Mensen passera par Jérusalem. Il est chargé par le prince de découvrir les sources du fleuve Blanc, ainsi que de déterminer la véritable situation de la montagne de la Lune qui, jusqu'à ce jour, est restée pour ainsi dire dans le domaine de la fable.

On se rappelle la course de Mensen à travers l'Afghanistan, la Perse et la Syrie. Il était parti de Calcutta et n'avait pas éprouvé le moindre accident.

"Il peut faire aisément 20 milles d'Allemagne par jour; n'ayant besoin que d'un pain pour toute nourriture."

#### PÉTITION D'UN GRAND POIDS.

LA pétition adressée à la Reine par les dames de Liverpool, Manchester et d'autres districts des environs, pour demander le rappel complet des lois sur les céréales, a été envoyée à Londres pour être présentée à S. M. La pétition porte 63,000 signatures, de dames de Liverpool, 59,000 de Manchester, 21,000 de Salford, 17,000 de Hunderfield, 16,000 des Leicester. D'autres grandes villes ont contribué à grossir le nombre des pétitionnaires. Notre correspondant de Manchester nous écrit à ce sujet : Cette pièce remarquable porte 275,575 signatures ; elle pèse 96 livres et le transport par le chemin de fer en a coûté 16 shilling (20 francs). On pourra se former une idée du volume de la pétition, quand on saura qu'elle forme un rouleau de 3 piéds de diamètre. *Sheffield Iris*.

#### BOXEURS.

LES journaux anglais racontent avec de grands détails et une complaisance marquée, un combat qui vient d'avoir lieu entre deux boxeurs. Des paris considérables avaient été faits pour et contre, et une foule immense était accourue pour jouir de ce spectacle tout national. L'un des deux boxeurs était Australien de naissance,

l'autre était Anglais. La lutte n'a duré que 55 minutes. L'Australien fut renversé presque mort sur l'arène, et le lendemain il a expiré par suite des coups terribles qu'il avait reçus. Son adversaire avait été en état de dîner le soir même avec ses amis et ses parrains.

## THE?

Les plantations de thé d'Assau, d'après des rapports officiels, donneront bientôt, dit le *Sun*, assez de thé pour pouvoir approvisionner tous les peuples. A la fin de 1845, elles doivent produire 850,000 livrés pesant de thé. Leur valeur annuelle sera de 32,000 liv. st. Les dépenses de culture sont de 23,100 liv. st. Balance : 8,900 liv. st. de bénéfice.

## UNE CAUSERIE SUR L'AMERIQUE.

Il y avait à bord un vieillard étranger évidemment Américain ; il s'approcha de moi, et me demanda la permission de feuilleter un de mes albums, tandis que je dessinais sur un autre ; puis, voyant un croquis que j'avais fait d'après les rapides, ou chute de Niagara :

—Voilà me dit-il, monsieur, un endroit qui a été témoin d'une scène bien étrange. Si vous me le permettez, je vous la conterai ; à mon âge on aime à conter, monsieur.

Charmé de sa bonhomie spirituelle et douce, je m'empressai de lui répliquer que je m'estimerais heureux de l'écouter.

“Pendant la dernière guerre du Canada, me dit-il, le général PORTMAN, ce fameux chef des partisans, opéra sa première descente sur l'île de *Goat*. On paria que personne dans l'armée n'oserait traverser les rapides du côté américain, et le général, doué de cette intrépidité qui l'élevait au-dessus même des hommes si remarquables de cette époque, effectua l'entreprise. Choissant les quatre hommes les plus forts et les plus hardis de son corps, il s'embarqua dans un bateau, un peu plus haut que l'île, et au moyen d'une corde attachée au bateau par un anneau en fer, et tenue sur le bord par quelques hommes vigoureux, ainsi qu'à l'aide de ses quatre forts rameurs, il réussit à atteindre le bord opposé. Il revint beaucoup plus facilement ; mais cette prouesse ne peut plus se renouveler depuis la construction du pont d'où on a pris la vue représentée dans votre dessin.

“Quelques années après, un chef TOSSEMANTA, après une violente querelle avec sa femme, se coucha dans son canot pour y dormir. La petite barque était amarrée hors du courant de la rivière Niagara, à l'entrée du cric qui prend son nom de cette tribu, et le chef à demi-ivre, avec la bouteille de rhum dans son sein, fut bientôt endormi au milieu des joncs. La méchante femme voyant, après quelques essais inutiles, qu'elle ne pourrait pas s'emparer de la bouteille sans éveiller son mari, détacha le canot et, en na-

geant, elle le poussa devant elle, jusqu'à l'endroit où le courant se faisait déjà sentir; ensuite, après avoir dirigé la proue vers les chûtes, elle regagna le bord. Le canot descendit assez tranquillement jusqu'à ce qu'il eût atteint le premier récif des rapides. Presque renversé par le choc, il était balotté par la violence des eaux, et c'est alors que le chef se réveilla. Du premier moment, il jugea que tous ses efforts seraient inutiles, et conservant son canot en équilibre, avec une adresse presque machinale, il tira la bouteille de son sein, la porta à ses lèvres, et but jusqu'à ce qu'il eut atteint la cataracte. Au moment où le canot allait franchir la chûte, on le vit encore assis, la tête penchée en arrière, et pressant la bouteille entre ses mains.

“ Il n'y a pas encore longtems qu'on annonça qu'une grande barque, dans laquelle on placerait plusieurs animaux sauvages et domestiques, descendrait les rapides. Ce bruit attira un concours immense d'habitans de toutes les parties du pays, et en effet, au jour indiqué, le bateau, sur le pont duquel on avait laissé les animaux en toute liberté, fut abandonné au courant. Il s'avança sans obstacle jusqu'aux rapides, et après avoir été secoué d'une manière effrayante pendant plusieurs minutes, il resta quelque temps accroché à un rocher. On vit les ours et les singes dans les manœuvres, mais les autres animaux, qui ne pouvaient pas y grimper, restèrent invisibles du bord. Au grand désappointement des milliers de curieux, le bâtiment n'arriva à la cascade qu'à la nuit, et de toute la cargaison, le seul animal qu'on retrouva le lendemain, fut une oie, qui n'avait d'autre mal qu'une aile cassée, et qu'on montrait depuis comme une curiosité.”

Comme il achevait son récit, un fanfare de cor donna un signal, et le bateau à vapeur s'arrêta; le vicillard me salua, et avec la prestesse d'un jeune homme, il se laissa glisser le long d'une corde sur le flanc du bâtiment, gagna la barque, et disparut à force de rames.

#### NIAGARA.

Les rapides ne sont pas les seuls objets remarquables qu'on ait à voir à Niagara. La violente rapidité des eaux offre un spectacle qui ne se voit dans aucun autre phénomène de ce genre. Lorsqu'on se place sur le pont qui réunit l'île au chevreuil à la terre ferme, et qu'on regarde vers le lac Érié, on a pour horizon le sommet des eaux, qui bouillonnent, et dans leur impétueuse furie, semblent armées contre les cieux. Il n'y a que celui qui a été témoin d'un pareil spectacle qui puisse se faire une idée de la force avec laquelle les eaux se précipitent. Les rochers, dont le sommet se montre au-dessus des flots, semblent comme tourmentés d'une agonie perpétuelle, et s'élançant au milieu des ondes en courroux, comme s'ils s'échappaient des bras d'un géant. Près

d'arriver à la chute, les rapides paraissent encore plus agités, et il est presque impossible au spectateur de ne pas croire qu'ayant une espèce de pressentiment de l'abîme dans lequel elles vont se plonger, les eaux, frappées d'horreur, ne fassent un dernier effort pour y échapper. Cette disposition à attribuer au Niagara des idées humaines et une sorte d'instinct est commune à tous les visiteurs. Les rugissemens des rapides, leurs tournoiemens autour des petits rocs placés au milieu du courant, le calme soudain qui a lieu au commencement de la chute, et le bruit infernal qui se fait entendre, lorsqu'elle reparait en torrent d'écume des profondeurs de l'abîme, font ensemble, pour le spectateur, dont l'imagination est alors vivement excitée, comme les effets naturels d'un grand bouleversement qui va avoir lieu, d'une résolution désespérée, enfin d'une affreuse agonie, qui doivent produire une vive impression sur les sens de l'homme; non moins que sur l'esprit.

## DERNIÈRES NOUVELLES.

Il n'y a pas de nouvelles récentes de la Chine : celles de l'Inde sont que l'importante forteresse de Ghuzni s'est rendue par capitulation à UKBAR-KHAN, et que d'un autre côté, le colonel POLLOCK avait forcé le col ou défilé de Khyber, allant au secours de Jellalabad, assiégé ou bloqué par les Afghans. On disait aussi, que le général SALE avait repoussé les assiégeans, dans une sortie, et que le général KNOTT avait remporté quelques avantages du côté de Kandahar, mais qu'il n'avait pas encore été joint par le général ENGLAND.

Le 1er avril, OMER—Pacha de Syrie, est parvenu à arrêter les principaux scheiks ou chefs des Druses, (apparemment soupçonnés de projets hostiles), par une ruse; pour ne pas dire une perfidie, à peu près semblable à celle qu'employa un de nos anciens gouverneurs, le marquis de DENONVILLE, vis-à-vis des chefs Iroquois.

En Afrique, ABD-EL-KADER, éconduit par l'empereur de Maroc, paraissait réduit aux abois : presque toutes les tribus maures ou arabes qui l'avaient soutenu, s'étaient soumises, ou se soumettaient, l'une après l'autre, à la domination française.

Un différend survenu entre Naples et la Hollande, pour affaires financières, avait paru menacer d'une guerre prochaine entre ces deux royaumes; mais on disait que le roi de Naples, après avoir refusé la médiation de la cour de Rome, avait accepté celle du roi des Français.

Une nouvelle machine infernale, destinée à faire périr Louis-PHILIPPE, a été découverte le 7 mai, et il y a eu en conséquence un grand nombre de perquisitions domiciliaires et d'arrestations.

D'après les derniers journaux anglais, il aurait été attenté, le

29 mai, à la vie de notre reine VICTORIA. Ce dernier attentat n'aurait pu être que le fruit d'une aliénation mentale : l'autre a été l'effet du fanatisme politique d'une faction désespérée, anarchiste ou absolutiste.

Depuis longues années, les républiques formées des ci-devant colonies espagnoles de l'Amérique, nous fournissent en abondance des nouvelles d'émeutes populaires, d'insurrections, de guerres civiles et de révolutions ; mais des massacres commis de sang froid, comme ceux dont la ville de Buénos-Ayres a été témoin, dans le mois d'avril dernier, sont heureusement rares, en tout temps et par tout pays. Le détail circonstancié de ces horreurs serait trop long ici : il suffira de dire que les fédéralistes et les *unitairiens*, comme on les appelle, en étant venus aux mains dans les provinces de Santa-Fé et d'Entre-Rios, et les premiers ayant eu le dessus, ceux du même parti à Buénos-Ayres en prirent occasion de se porter aux excès de la barbarie la plus atroce contre les citoyens soupçonnés d'*unitarianisme* : ils les saisirent et les égorgèrent, non seulement partout où ils les rencontrèrent, mais encore dans leurs demeures, ou les transportèrent hors de la ville pour les massacrer en plein champ et y laisser leurs cadavres. Ces atrocités commises d'abord de nuit, se continuèrent bientôt en plein jour, sans que la police parût s'en occuper ni chercher à y mettre fin. Enfin une proclamation ou déclaration du général ROSAS, président de la république, est venu enjoindre aux magistrats d'arrêter et d'emprisonner tous les individus reconnus pour assassins ou soupçonnés de l'être.

## PETITE CHRONIQUE CANADIENNE.

### FAITS DIVERS.

— Dans la matinée de Mardi, 31 Mai, sont arrivés en cette ville dix prêtres et trois autres ecclésiastiques, venus de France à New-York, par le dernier paquebot du Havre l'*Argot*. Les prêtres sont MM. CHAZEL, LUISET, TELLIER, MARTIN, HANIPAUX, DURANQUET, MOUË, NEYRON, PIGNOD : les autres ecclésiastiques sont : MM. BRENNANS, JERNESSEUX, TUPIN. Ils se sont mis immédiatement à la disposition de Mgr. de Montréal, qui lors de son voyage en Europe, avait demandé du secours aux évêques de France, dans la pénurie de prêtres où se trouve son vaste diocèse. *Mélanges Religieux.*

— M. Alphonse WELLS, ancien membre du parlement du Bas-Canada, est parti de Montréal pour Washington, où il va communiquer à lord ASHBURTON certains renseignemens relatifs à la ligne frontière, et particulièrement à cette partie qui divise le Bas-Canada et le Vermont. *Gazette de Québec.*

— Une nouvelle commission ou nomination de Juges de Paix par

les districts de Québec, Montréal, Trois-Rivières, St. François et Gaspé, a été publiée au commencement de ce mois. La liste est plus nombreuse que la précédente, et il s'y trouve un bien plus grand nombre de noms canadiens.

—Abraham TURGEON, Ecuyer, a été élu membre de la Chambre d'Assemblée pour le Comté de Bellechassé, en remplacement d'A. G. RUEL, Ecuyer, nommé Régistrateur de ce comté.

—Le gouvernement et le bureau des travaux publics ont décidé dernièrement que le canal projeté pour éviter les rapides des Cèdres et du Côtéau du Lac, passerait au sud du fleuve, à travers la seigneurie de Beauharnais et le *township* de Godmanchester.

*Education.*—M. le Dr. MEILLEUR, Surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada, a émané une circulaire que nous regrettons de ne pouvoir pas reproduire ici : il est à croire pourtant qu'elle est assez répandue pour que tous les principaux intéressés en puissent prendre connaissance.

*College M<sup>r</sup> Gill.*—A la dernière assemblée des directeurs de cette institution, M. le Dr. O. T. BRUNEAU a été nommé professeur d'Anatomie et de Physiologie, en remplacement de feu le Dr. John STEPHENSON.

*Société d'Histoire Naturelle.*—Mardi dernier (21 du courant), une députation de la Société d'Histoire Naturelle s'est rendue auprès de Son Excellence, Sir Charles BAGOT, avec une adresse dans laquelle Son Excellence était priée de devenir le patron de l'association. Son Excellence a acquiescé à la demande. La députation se composait des Messieurs suivants : Wm. BADGLEY, Ecuyer Président ; le Révérend H. ESSEN et le Dr. CRAWFORD, Vice-Présidens ; J. T. BRONDGEEST et Robert M'KAY, Ecuyers, Secrétaires ; J. GLASS Ecuyer, Trésorier ; les Docteurs HOLMES et SEWELL et Hew RAMSAY, Ecuyer. L'affaire de la présentation de l'adresse terminée, Sir Charles Bagot est entré en conversation avec les Messieurs composant la députation, et a fait allusion aux talens et aux connaissances de M. LOGAN, comme géologue. Son Excellence a une haute idée de l'habileté de ce Monsieur, et se croit bien fondée à le regarder comme éminemment digne de l'emploi important qui lui a été confié.—*Messenger.*

*Longévit.*—Dans nos précédentes listes de décès, nous avons, par inadvertance, omis deux centenaires : le premier est M. Charles LACOMBE, décédé à St. Thomas, le 18 avril dernier, âgé de 101 ans et 9 mois. Il avait toujours joui d'une santé inaltérable. Il avait, dit-on, servi sous le général MONTCALM, en qualité de milicien. Le second est M. Antoine BONNIER dit LAPLANTE, décédé à la côte St. Léonard, paroisse de la Longue-Pointe, à la fin de mai dernier, à l'âge de 105 ans. Il s'était concilié l'estime et le respect de tous ses co-paroissiens, qui ont assisté en grand nombre à ses funérailles.



## NAISSANCES; MARIAGES; DECES; COMMISSIONS, &amp;c.

- NE; A Montréal, le 31 Mai dernier, à F. N. LEFAIVRE, Ecuyer, un fils.
- MARIAGES: A St. Louis, Etat du Missouri, le 9 mai dernier, M. Narcisse NADEAU, natif de Montréal, à Dlle. Louise PHILIBERT;
- A Montréal, le 6, M. A. A. PELLETIER, Notaire, à Dlle. Rose BLACHE;
- A St. Cyprien, le 7, M. F. R. MONNIER, Marchand, à Dlle. Marie Eléonore MERIZZI;
- A Québec, le 8, Andrew STUART, Ecuyer, Avocat, à Dlle. Elnire AUBERT-DE-GASPÉ;
- Au même lieu, le 11, M. P. V. BLANCHARD, Marchand, à Dlle. Julie HUOT.
- DECES: A Dubuque, territoire de l'Iowa, dans le mois d'avril dernier, M. Louis PRUD'HOMME, ci-devant de St. Sulpice;
- A St. Roch de l'Acadian, en mai dernier, à l'âge de 73 ans, Messire RAISSENE, ancien Curé de la paroisse;
- A Québec, le 21 mai, M. Pierre CHASSEUR, fondateur du Musée d'Histoire Naturelle de cette ville;
- A Burlington, Etat de Vermont, le 30 mai dernier, âgé de 22 ans, M. Pierre LEFEVRE, typographe, natif de Boucherville;
- A Québec, le 1er de ce mois, Mad. Veuve J. Bte. COMBIN, âgée de 79 ans;
- A Montréal, le 2, à l'âge de 41 ans, Léon GOSSELIN, Ecuyer, Avocat, Député Régistrateur du District;
- Au même lieu le 5, Dame Geneviève LARBY, veuve de feu Dominique LERANG, Ecuyer, âgée de 77 ans;
- A Terrebonne, le 6, Antoine DUMAS, Ecuyer, âgé de 68 ans;
- Au même lieu, le 10, à l'âge de 42 ans, Dame Catherine COYTEUX, épouse d'Isidore ROY, Ecuyer;
- Le même jour, à Philadelphie, Thomas PHILLIPS, Ecuyer, âgé de 65 ans;
- Au Côteau du Lac, le 16, âgée de 52 ans, Dame Catherine GOWNS, veuve de feu Wm. TAYLOR Ecuyer;
- A Berthier, le 17, âgée de 63 ans, Dame Louise LANGEVIN, veuve de feu Jacques DELIGNY, Ecuyer;
- A Boucherville, le 20, à l'âge de 79 ans, Dame Marguerite CAZENEUVE, veuve de feu M. Charles RACICOT;
- A Montréal, le 27, Marie-Anne Malvina, enfant de M. Julien PERRAULT, âgée de 5 ans et 9 mois.

- COMMISSIONNES: L'hon. J. R. VALLIERES DE ST. REAL, Juge en Chef du District de Montréal;
- L'hon. D. MONDELET, Juge du District des Trois-Rivières;
- L'hon. Charles DEWEY DAY, un des Juges de la Cour du Banc du Roi, pour le District de Montréal;
- L'hon. F. HINKS, Conseiller Exécutif et Inspecteur des comptes publics;
- Hypolite GUY, Ecuyer, Juge de la Cour de District de Montréal, et J. S. McCOND, Ecuyer, Juge du District de St. Jean, &c.
- M. BOSSE, Ecuyer, Commissaire de la Cour des Isles de la Magdelaine;
- Wm. H. BREHAUT, Ecuyer, Greffier de la Cour de District de Montréal;
- M. Stanley CLARK Bagg, Notaire pour le Bas-Canada.

INSTRUCTION PUBLIQUE: Kingston, 31, Mai 1812. Messieurs les Greffiers des Cités et des Districts municipaux sont priés de faire parvenir aussitôt que possible, au Surintendant de l'Instruction publique, la subdivision de leurs Districts respectifs en arrondissemens d'Ecoles.

Ils sont aussi priés d'adresser toutes communications relatives aux écoles du Canada-Ouest au Revd. M. Robert MURRAY, Surintendant à Kingston, et toutes communications relatives aux écoles du Canada-Est à J. B. MEILLEUR, Ecuyer, M. D., Surintendant à Montréal. (Signé) ROBERT S. JAMESON.